

Alger	: 13°	07°
Oran	: 16°	08°
Annaba	: 16°	09°
Béjaïa	: 16°	08°
Tamanrasset	: 21°	03°

4^e SOMMET ARABE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AU LIBAN :

Le Président Bouteflika désigne M. Bensalah pour le représenter

P. 24



ALGÉRIE-LIBAN :

Le développement des relations commerciales au centre des entretiens entre les ministres du Commerce des 2 pays

P. 24

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES :

Une disposition prévue par la nouvelle loi relative au régime électoral

La révision exceptionnelle des listes électorales prévue du 23 janvier au 6 février 2019, dans la perspective de l'élection présidentielle, intervient en vertu des dispositions de la loi organique n 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République.

P. p 4-5



MIGRATION CLANDESTINE

Le phénomène de harga connaît ces dernières années une «évolution constante» en Algérie

P. 3



ASSISES NATIONALES DU TOURISME : Une occasion pour évaluer et enrichir le SDAT

Les Assises nationales du tourisme, prévues demain et mardi au Palais des Nations (Alger), constituent une occasion idoine pour évaluer et enrichir le SDAT, approuvé en 2008, et dégager une vision prospective à l'horizon 2030, a indiqué un responsable du secteur.

P. 6

SANTÉ

AUTISME
Un marqueur pour le repérer dès 2 ans

P.p 12-13

F **T** **B** **L**

LIGUE 1 :

Avec quatre défaites de rang, l'ES Sétif s'enfonce dans la crise

Ayant entamé la saison 2018-2019 dans la peau d'un favori en puissance pour la succession du CS Constantine, l'ES Sétif a fini par décevoir, alignant vendredi une quatrième défaite de suite en championnat de Ligue 1 de football en déplacement face au Paradou AC (1-0), dans le cadre de la 18^e journée.

P. 21

ACCORD OPEP-NON OPEP : Un taux de conformité de 98% en novembre

La production pétrolière de l'Opep et ses partenaires non-Opep a atteint en novembre dernier un niveau de conformité de 98%, a indiqué l'OPEP dans un communiqué publié sur son site web.

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Cinq (5) narcotrafiquants arrêtés dans l'Ouest du pays

P. 24

DEMAIN AU PALAIS DES NATIONS
Assises nationales du Tourisme

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, présidera demain lundi 21 janvier au Palais des Nations (Club des Pins), l'ouverture officielle des travaux des Assises nationales du tourisme placées sous le thème «Le tourisme durable, un avenir prometteur».



CE MATIN À L'HÔTEL SHERATON
Conférence sur la prise en charge des personnes en situation de handicap



La présidente de la Fédération nationale des personnes handicapées (FAPH), Mme Atika Mameri, animera ce matin à 10h à l'hôtel Sheraton d'Alger, une conférence de presse consacrée à la prise en charge des personnes en situation de handicap en matière d'acquisition de certains articles à usage fréquent comme

les sondes qui sont désormais remboursables par la CNAS. La présidente de la (FAPH) sera entourée des Prs Cherid et Dahdouh respectivement chef de service rééducation fonctionnelle et président de la société algérienne de chirurgie urologique.

INDUSTRIE ET MINES
Yousfi demain à Bechar

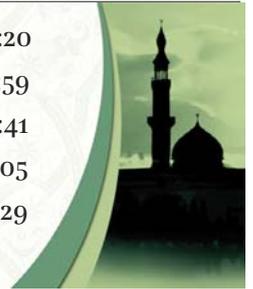


Le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, entamera demain lundi 21 janvier, une visite de travail et d'inspection de deux jours, dans la wilaya de Bechar. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son secteur.

Horaire des prières

Dimanche 13 Joumada-al-oula 1440

Fajr	06:20
Dohr	12:59
Asr	15:41
Maghreb	18:05
Isha	19:29



BOUMERDÈS
Assises nationales sur l'environnement et l'économie de recyclage

La ministre de l'Environnement et des Energies Renouvelables, Mme Fatma Zohra Zerouati, présidera aujourd'hui et demain, à la faculté de droit de Boudouaou (wilaya de Boumerdès), les travaux des Assises nationales sur l'environnement et l'économie de recyclage.



PALAIS DE LA CULTURE
Cérémonie de remise du prix Yamina-Mechakra



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, présidera cet après-midi à partir de 14h, au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, la cérémonie de remise du prix Yamina-Mechakra.

LE 26 JANVIER À L'OPÉRA D'ALGER
Concert éducatif

Sous le patronage du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation Nationale, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, organise samedi 26 janvier à partir de 10h, un concert éducatif pour enfants à partir de 7 ans, animé par l'orchestre symphonique de l'Opéra, sous la direction artistique du maestro Amine Kouider. L'Entrée est gratuite.



Météo



	Max	Min
Alger	13°	07°
Oran	16°	08°
Annaba	16°	09°
Béjaïa	16°	08°
Tamanrasset	21°	03°

FI ESSAMIM
Emission consacrée aux activités de communications de la Sûreté nationale

L'émission radio «Fi Essamim», animée par des cadres de la Sûreté nationale sur la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi à partir de 16h, aux activités de communication de la Sûreté nationale visant à lutter contre la consommation des produits psychotropes.

TIZI-OUZOU
Projection en avant-première du film Juba2



Sous l'égide du ministère de la Culture, le Centre algérien de développement du cinéma (CADC) et Cilia Films, ont organisé hier à la salle Cinémathèque de Tizi-Ouzou, la projection en avant-première du documentaire «Juba2» du réalisateur Mokrane Ait Saada. La projection a enregistré la présence des membres de l'équipe artistique et technique et des hauts responsables de la Wilaya. «Le film retrace l'histoire du roi berbère qui naquit en 50 avant J.C, lorsque son père mourut en 46 après la bataille de Thapsus qu'il mena contre César. Juba II alors âgé d'à peine cinq ans sera enlevé et emmené à Rome. Il connaîtra une enfance dorée à la cour de Rome où il fut éduqué par Octavie, la sœur de l'empereur Octave. A l'âge de vingt-cinq ans, Juba II fut intronisé comme roi de Mauritanie. » Le film a été réalisé avec le soutien du ministère de la Culture - le Fond d'aide aux techniques et industrie du cinéma.

SÛRETÉ NATIONALE
Saisie de 8 tonnes de cannabis traités en 2018



Les services de police ont saisi, durant l'année 2018, huit 8 tonnes, 426 kg et 934 gr de cannabis traités, ainsi que 4 kg et 316 gr d'héroïne et 1 kg et 899 gr de cocaïne et 118807 comprimés psychotropes, a indiqué hier dans un communiqué, la Cellule de communication et presse à la DGSN. Les investigations menées par les services de police ont permis, durant cette même année, l'interpellation et la présentation par devant les instances judiciaires compétentes, de 44554 présumés auteurs, pour consommation et commercialisation illicite de stupéfiants.

MUBADIRAT
Un projet médiatique qui inspire les femmes à entreprendre



Projet médiatique qui inspire les femmes à entreprendre et leurs permet d'avoir accès à des ressources et des modèles pour lancer ou agrandir leurs entreprises, Mubadirat, réalisé en partenariat avec Axeer Studios en Égypte, cible les femmes des pays du sud de la Méditerranée (Tunisie, Algérie, Maroc, Égypte, Liban, Jordanie et Palestine). La série met en vedette des personnalités très différentes les unes des autres, comme Selma Thabet, la directrice exécutive de la société Ulysson Productions, Erige Sehiri, la co-fondatrice d'Inkyfada, et Nihel Ben Tanfous, l'artiste spécialisée en maquillage effets spéciaux. Les vidéos ont été partagées sur la page Facebook de Mubadirat et ont été présentées sur des plateformes médiatiques importantes comme Huffpost Maghreb.

DÉBUT À ALGER DES TRAVAUX DU FORUM SUR LA MIGRATION CLANDESTINE

Le phénomène de hargha connaît ces dernières années une «évolution constante» en Algérie

Les travaux du Forum national sur le phénomène de «harraga» (migration clandestine), organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, ont débuté hier au Palais des nations à Alger.

Inscrit sur le thème «L'avenir de nos jeunes, une responsabilité partagée», ce forum de deux jours se tient en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, ainsi que d'autres membres du gouvernement et des représentants de plusieurs secteurs et d'experts nationaux et internationaux. Cette rencontre, qui est une occasion pour étudier ce phénomène «dans tous ses aspects», ambitionne d'être un espace de débat, de concertation et d'échange sur une approche objective et scientifique concernant le phénomène de la harraga, qui permettra aux participants plus particulièrement les experts et les chercheurs en plus des représentants de la société civile, d'analyser ce phénomène et de diagnostiquer ses causes

afin de décliner des recommandations et propositions de solutions, en appui aux mesures adoptées par les pouvoirs publics pour aboutir à une démarche globale de résolution de la question, a-t-on indiqué auprès du ministère. Ce forum sera également rehaussé par quatre ateliers sur les thèmes de «Sensibilisation, communication et cyberspace pour une action préventive commune», «Intégration économique des jeunes : de la jeunesse dans le domaine économique : réalités, contraintes et enjeux», «Programmes de jeunesse, de culture et de loisir : entre réalité et aspirations pour une attractivité meilleure», et «Rôle des organisations de la société civile dans la prise en charge de la jeunesse : travail de proximité, médiation et réseautage».

Le phénomène de l'émigration clandestine par la mer (ou hargha) connaît ces dernières années une «évolution constante» ayant donné lieu au départ du pays de centaines de jeunes algériens vers une «destination incertaine», déplore le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, dans un document rendu public hier.

«Le phénomène de l'émigration clandestine par la mer ou hargha connaît ces dernières années une évolution constante ayant donné lieu au départ du pays de centaines de jeunes, à travers des voies parsemées de dangers et vers une destination incertaine, dont la plupart périsse au cours du périple», précise le document rendu public lors du Forum national sur le phénomène de «harraga».

Selon le ministère, «abstraction faite des statistiques qui font état de la disparité des nombres des candidats à cette aventure risquée, il demeure indéniable qu'aujourd'hui nous nous trouvons face à un phénomène, source d'inquiétude à tous les niveaux, dont les dimensions autant que les causes et les analyses sont multiples».

«Néanmoins, la certitude est que nous vivons ces derniers temps et de manière récurrente, des drames dus à la perte de concitoyens de différents âges, en plus de la perte dramatique de nos concitoyens : enfants, jeunes, adultes, hommes et femmes, le phénomène de la hargha qui a des répercussions négatives à

plusieurs niveaux requiert, d'être contenu et éradiqué, d'une part des mesures rapides et efficaces, déjà engagées par les pouvoirs publics, et d'autre part, un large débat sur les questions qui lui sont liées de façon directe ou indirecte», ajoute la même source.

Les réseaux sociaux et médias ont rendu le phénomène de la hargha «plus complexe»

Pour le ministère, ce qui a rendu cette situation «plus complexe», c'est sa «large» exploitation par les réseaux sociaux et son traitement «inconvenant» par les médias dans certains cas, au point où ce sujet est devenu synonyme «de démoralisation et d'incitation à l'acte, ce qui n'a pas manqué de nuire à l'image de notre pays à l'étranger».

Le document a rappelé que «dès l'apparition des premiers cas de hargha dans les années 2000, les pouvoirs publics se sont attelés à travers une batterie de mesures, à faire face à ce phénomène en vue de la contenir, car il s'agit d'une question de protection et de sécurité de nos concitoyens, qui constitue la priorité des priorités et à laquelle tous les moyens possibles et nécessaires ont été consacrés». «Ainsi, les efforts consentis par tous les intervenants concernés, dans un cadre de coordination permanente tant sur le plan central qu'au niveau local, ont permis d'assurer une meilleure connaissance de l'évolution de ce phénomène et des procédés adoptés dans l'organisation des traversées



suicidaires, comme en témoignent les résultats opérationnels des services de sécurité en matière de nombre de tentatives avortées et de réseaux démantelés et des vies humaines sauvées», a-t-on estimé. Le ministère a indiqué que les efforts des pouvoirs publics, «nécessitant valorisation et soutien, rencontrent de nombreuses difficultés, rendant contraignante la réalisation des objectifs tracés pour le traitement de ce phénomène, en l'occurrence l'étendue sur plus de 1.200 Km de notre bande côtière au relief difficile nécessitant la mobilisation d'énormes moyens pour sa couverture, ainsi que le rôle négatif joué par certaines parties qui adoptent une position de spectateur, et qui par moment, poussent nos jeunes, volontairement ou involontairement, vers cette aventure aux consé-

quences désastreuses». Ce département ministériel s'est dit convaincu qu'un «véritable succès» dans la lutte contre ce phénomène ne sera possible qu'à travers la conjugaison des efforts de tous les acteurs et la participation de toutes les parties, dont la société civile. Le Forum national sur le phénomène de «harraga», organisé par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est inscrit sur le thème «L'avenir de nos jeunes, une responsabilité partagée». Ce forum de deux jours s'est tenu en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, ainsi que d'autres membres du gouvernement et des représentants de plusieurs secteurs et d'experts nationaux et internationaux.

M. Bedoui : «Quelque 200 affaires relatives à l'émigration clandestine devant la justice en 2018»

La justice a ouvert en 2018 près de 200 affaires relatives à l'émigration clandestine dont lieu à la comparution de 344 individus et à 24 condamnations, a révélé hier à Alger le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. «Nous avons donné des instructions fermes aux services de sécurité d'intensifier les enquêtes et de focaliser les efforts sur le démantèlement des réseaux de trafic et la lutte contre les passeurs, en donnant la priorité à ces actions dans leurs plans opérationnels», a indiqué M. Bedoui à l'ouverture des travaux du Forum national sur le phénomène de l'émigration clandestine par la mer (ou hargha). Il a affirmé, à ce propos, que «ces efforts ont permis, durant l'année 2018, le démantèlement de plusieurs réseaux, l'ouverture de près de 200 affaires par la justice, la comparution de 344 individus devant les juridictions compétentes, dont 24 ont été condamnés à des peines d'emprisonnements fermes pour plusieurs années». Soulignant que «ces efforts se poursuivent pour identifier davantage de passeurs»,

le ministre a expliqué que «de tels actes ne sont pas fortuits mais soigneusement et minutieusement planifiés par des individus, qui font, malheureusement, dans cette odieuse activité». «Les investigations des services compétents montrent que parmi les facteurs de la montée de ce phénomène, l'existence d'individus qui organisent minutieusement ces voyages en effaçant toutes traces de leurs actes criminels», a-t-il précisé ajoutant qu'il s'agit d'individus «qui ont vendu leur conscience pour le profit au point où la vie de ces jeunes ne compte plus pour eux».

Le ministre a évoqué, en outre, la découverte de «choses honteuses et révélatrices du caractère abject de ces trafiquants et à quel point ils sont dénués de toute notion d'humanisme» en poussant vers la mort des jeunes innocents et inconsistants du danger à bord d'embarcations hasardeuses et un matériel non conformes aux normes de sécurité. Dans ce contexte, M. Bedoui a appelé tous les corps de sécurité à «consentir davantage de sacrifice et d'efforts afin de mettre en échec les plans ourdis ici et

là pour faire miroiter aux jeunes ce rêve illusoire et fatal, dont les héros sont des criminels en quête de profit au détriment de la vie de nos jeunes fourvoyés», promettant à ces individus que leurs méfaits ne resteront pas sans sanctions et que la justice ne les tolérera jamais.

Les travaux de ce Forum de deux jours est une occasion pour étudier ce phénomène dans tous ses aspects, ambitionne d'être un espace de débat, de concertation et d'échange sur une approche objective et scientifique concernant le phénomène de la harraga. Ce forum sera également rehaussé par quatre ateliers sur les thèmes de «Sensibilisation, communication et cyberspace : pour une action préventive commune», «Intégration économique des jeunes : de la jeunesse dans le domaine économique : réalités, contraintes et enjeux», «Programmes de jeunesse, de culture et de loisir : entre réalité et aspirations pour une attractivité meilleure», et «Rôle des organisations de la société civile dans la prise en charge de la jeunesse : travail de proximité, médiation et réseautage».

«119 corps repêchés et 96 disparus en 2018»

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué hier à Alger que 119 corps ont été repêchés et 96 autres personnes sont portées disparues suite à des tentatives d'émigration clandestine (hargha) durant l'année 2018. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux du Forum national sur le phénomène de la «hargha» (émigration clandestine), le ministre a fait savoir que «durant 2018, les commissions de wilayas en charge du dossier ont enregistré le repêchage de 119 corps, dont la plupart non pas embarqué à partir des côtes algériennes», déplorant «des cas tristes et douloureux de jeunes, partis discrètement et qui n'ont connu aucun signe de vie depuis». Le nombre de ces disparus s'élève à 96 jeunes, a-t-il ajouté soulignant que «des autorités compétentes eurent, sans cesse, à la recherche de ces disparus dans le but de connaître leur sort et apaiser leurs familles». M. Bedoui a fait état «de dizaines de personnes sauvées en haute mer et empêchées ainsi de mettre leur vie en péril». Pour le ministre de l'Intérieur, «ces données qui traduisent l'ampleur et la gravité de la tragédie, devraient mobiliser toutes les forces et volontés pour se pencher sur ce phénomène

et les facteurs de son évolution». Saluant, dans ce sens, «les énormes efforts déployés par les forces maritimes, les gardes côtes et l'ensemble des corps de sécurité pour la protection et le sauvetage des jeunes» ainsi que tout le travail fourni pour lutter contre ceux qui sont derrière «les voyages de la mort, le ministre a appelé ces mêmes services à «davantage de sacrifice pour mettre en échec les plans des criminels dont la seule quête est l'argent au détriment de la vie de nos jeunes fourvoyés». Cette rencontre de deux jours, qui constitue une occasion pour étudier ce phénomène «dans tous ses aspects», ambitionne d'être un espace de débat, de concertation et d'échange entre tous les acteurs concernés dans le but d'analyser la situation à travers quatre ateliers sur les thèmes de «Sensibilisation, communication et cyberspace : pour une action préventive commune», «Intégration économique des jeunes : réalités, contraintes et enjeux», «Programmes de jeunesse, de culture et de loisir : entre réalité et aspirations pour une attractivité meilleure», et «Rôle des organisations de la société civile dans la prise en charge de la jeunesse : travail de proximité, médiation et réseautage».

De nouvelles garanties pour les candidats et les partis politiques

Les amendements introduits en vertu de la révision constitutionnelle de 2016, ayant conduit à la révision de la loi organique relative au régime électoral, permettent la mise à la disposition des candidats et des partis politiques en lice les listes électorales.

La loi de 2016 stipule, en effet, dans son article 22 que «les pouvoirs en charge de l'organisation des élections sont tenus de mettre la liste électorale à la disposition des représentants dûment habilités des partis politiques participant aux élections et des candidats indépendants, à l'occasion de chaque élection».

Les listes électorales sont également mises à la disposition de la Haute instance indépendante de surveillance des élections et tout électeur peut prendre connaissance de la liste électorale le concernant.

La nouvelle loi souligne l'obligation de procéder à l'affichage d'un avis d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales et offre aux citoyens, omis sur la liste électorale, la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale, dans les formes et délais prévus par la loi.

«Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circonscription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de la loi organique n° 16-10 relative au régime électoral.

Les réclamations en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours en cas de révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi. Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit statuer par décision dans un délai ne dépassant pas 3 jours. Selon le régime électoral adopté en juin 2016, les intéressés peuvent former un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision. A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un délai de 8 jours ouvrables, à compter de la date de la réclamation.

«Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté devant le tribunal territorialement compétent ou le tribunal d'Alger pour la communauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées. Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi.

APS

Les postulants à la candidature conviés au retrait des formulaires de souscription individuelle

Les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain sont conviés à procéder au retrait des formulaires de souscription individuelle au siège du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a indiqué hier ce département, dans un communiqué.

Suite à la signature par le président de la République du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019, en vue de l'élection à la présidence de la République, le ministère «porte à la connaissance des postulants à la candidature à ces élections, que le retrait des formulaires de souscription individuelle s'effectue au niveau du siège du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, sis au Palais du gouvernement, Avenue Docteur Saadane, Alger», précise la même source.

«La remise de ces formulaires intervient sur présentation par le candidat d'une lettre adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, annonçant son intention de



constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République»,

ajoute le communiqué. Les postulants sont par ailleurs conviés à consulter le site Web

du ministère <http://www.interieur.gov.dz> pour toute information complémentaire.

Révision exceptionnelle des listes électorales du 23 janvier au 6 février 2019

Une révision exceptionnelle des listes électorales sera ouverte du 23 janvier au 6 février 2019, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril 2019, indique samedi le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire dans un communiqué.

Suite à la signature du Décret présidentiel fixant la date de la convocation du corps électoral au jeudi 18 avril 2019, pour l'élection à la présidence de la République, le ministère «informe les citoyens et citoyennes qu'un période de quinze (15) jours de révision excep-

nelle des listes électorales sera ouverte du mercredi 23 janvier au mercredi 6 février 2019, en application de l'article de la loi organique n°16-10 sur 25 août 2016, relative au régime électoral», précise la même source.

«A cette effet, tous les citoyens et citoyennes non-inscrits sur les listes électorales âgés de dix-huit (18) ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, sont invités à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence», ajoute le communiqué, précisant que «les électrices et électeurs

ayant changé de résidence doivent se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radiation et d'inscription».

La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, souligne la même source.

Les bureaux de vote chargés des élections au niveau des communes, «sont ouverts tous les jours de la semaine, de 9H 00 à 16h30», précise le communiqué du ministère.

RÉVISION EXCEPTIONNELLE DES LISTES ÉLECTORALES : Une disposition prévue par la nouvelle loi relative au régime électoral

La révision exceptionnelle des listes électorales prévue du 23 janvier au 6 février 2019, dans la perspective de l'élection présidentielle, intervient en vertu des dispositions de la loi organique n° 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République.

Cette loi adoptée à l'été 2016 par le Parlement vise à mettre en place un cadre juridique «clair et transparent» régissant les opérations électorales dont celle de la confection et de la révision des listes électorales, conformément à la Constitution révisée.

L'article 14 de cette loi stipule que «les listes électorales sont permanentes et font l'objet d'une révision au cours du dernier trimestre de chaque année», soulignant, néanmoins, que ces listes «peuvent également être révisées, à titre exceptionnel» et cela «en vertu du décret présidentiel portant convocation du corps électoral

qui en fixe également les dates d'ouverture et de clôture».

Les listes électorales sont, ainsi, dressées et révisées dans chaque commune sous le contrôle d'une commission administrative électorale composée d'un magistrat désigné par le président de la Cour territorialement compétente pour présider la commission, du président de l'Assemblée populaire communale (APC), du secrétaire général de la commune, et de deux électeurs de la commune, désignés par le président de la commission.

La commission se réunit au siège de la commune sur convocation de son président et dispose d'un secrétariat permanent, dirigé par le fonctionnaire responsable du service des élections au niveau de la commune, placé sous le contrôle du président de la commission, à l'effet d'assurer la tenue de la liste électorale, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur, prévoit la nouvelle loi.

Les listes électorales des



membres de la communauté nationale établie à l'étranger sont également dressées et révisées dans chaque circonscription diplomatique ou consulaire sous le contrôle d'une commission administrative électorale présidée par le chef de la représentation diplomatique ou le chef du poste consulaire, désigné par l'ambassadeur. Cette commission est composée également de deux électeurs, inscrits sur la liste électorale de la circonscription diplomatique ou consulaire, désignés par le

président de la commission, ainsi que d'un fonctionnaire consulaire. Elle se réunit au siège de la représentation diplomatique ou consulaire sur convocation de son président et dispose également d'un secrétariat permanent dirigé par un fonctionnaire consulaire, placé sous le contrôle du président de la commission en vue «d'assurer et de garantir la tenue de la liste électorale, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur», selon les dispositions de la nouvelle loi.

Feu vert pour le retrait des formulaires de souscription, révision exceptionnelle des listes électorales dès mercredi

Après la convocation du corps électoral par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la tenue de l'élection présidentielle le 18 avril prochain, le ministère de l'Intérieur a annoncé hier que les postulants à la candidature à cette élection peuvent désormais procéder au retrait des formulaires de souscription individuelle.

«La remise de ces formulaires intervient sur présentation par le candidat d'une lettre adressée à Monsieur le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, annonçant son intention de constituer un dossier de candidature à l'élection à la présidence de la République», a précisé un communiqué du ministère. Conséquemment à la convocation du corps électoral par le chef de l'Etat, une révision exceptionnelle des listes électorales se déroulera du 23 janvier au 6 février. La convocation du corps électoral donne lieu également à l'installation d'une commission nationale de préparation et d'organisation de l'élection présidentielle, présidée par le Premier ministre et qui veillera à mobiliser tous les moyens humains et matériels nécessaires au profit des candidats et des électeurs.

Aucun texte ne fixe le délai de l'installation de cette commission mais devrait être dans les tout prochains jours.

Concernant le dépôt des dossiers de candidatures au niveau du Conseil constitutionnel, la loi relative au régime électoral, dans son article 140, énonce que la déclaration de candidature est déposée, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral.

A cet effet, les postulants auront jusqu'au lundi 4 mars à minuit pour déposer leurs dossiers. Le Conseil

constitutionnel statue sur la validité des candidatures dans un délai de 10 jours à compter de la date du dépôt de la déclaration de candidature, selon les dispositions de la loi électorale.

Le postulant à la magistrature suprême, conformément à la loi électorale, doit présenter un dossier comprenant plusieurs pièces justificatives notamment un engagement écrit portant notamment sur la non utilisation des composantes fondamentales de l'identité dans sa triple dimension islamique, arabe et amazighe à des fins partisans, le respect et la concrétisation des principes du premier Novembre 1954, le respect de la Constitution et des lois en vigueur et l'engagement de s'y conformer, la préservation de la souveraineté nationale et le respect de l'alternance démocratique au pouvoir par la voie du libre choix du peuple algérien.

Selon la loi, le candidat doit présenter soit une liste comprenant 600 signatures individuelles de membres d'élus d'Assemblées populaires locales (APC et APW) ou parlementaires et réparties au moins à travers 25 wilayas, soit une liste comportant 60.000 signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale et ces signatures doivent être recueillies à travers, au



moins, 25 wilayas avec un minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas qui ne saurait être inférieure à 1.500.

Les conditions requises pour la candidature à la magistrature suprême du pays sont bien définies par la Constitution qui précise, entre autres, que le candidat doit jouir uniquement de la nationalité algérienne d'origine, attester de la nationalité d'origine du père et de la mère, avoir 40 ans révolus au jour de l'élection, être de confession musulmane, jouir de la plénitude de ses droits civils politiques et attester de la nationalité algérienne d'origine unique du conjoint.

Le candidat doit également justifier d'une résidence permanente exclusive en Algérie durant un minimum de 10 années précédant le dépôt de la candidature, justifier de la participation à la Révolution du 1er novembre 1954 pour les candidats nés avant juillet 1942 et justifier de la non-implication des pa-

rents du candidat né après juillet 1942 dans des actes hostiles à la Révolution du 1er novembre 1954.

Pour la campagne électorale, elle est déclarée ouverte 25 jours avant la date du scrutin et s'achève trois (3) jours avant la date du scrutin.

Par conséquent, la campagne électorale pour la présidentielle du 18 avril prochain devrait débuter le dimanche 25 mars prochain.

Ainsi, l'élection présidentielle se déroulera le jeudi 18 avril 2019 à travers le territoire national et sera précédée par le vote des membres de la communauté nationale à l'étranger et des bureaux itinérants.

Les résultats provisoires de cette élection seront annoncés le vendredi 19 avril par le ministre de l'Intérieur et le Conseil constitutionnel aura un maximum de 10 jours pour proclamer les résultats après réception des procès-verbaux des commissions électorales.

Le PT souhaite un «renouveau politique» (Hanoune)

La secrétaire générale du Parti des Travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a exprimé, samedi à Alger, le souhait de son parti de voir l'élection présidentielle du 18 avril prochain, déboucher sur un «renouveau politique» et une «transformation démocratique».

Intervenant à l'occasion d'une rencontre avec les cadres du parti de la wilaya d'Alger, Mme Hanoune a précisé que la position du PT par rapport à l'élection présidentielle sera évoquée lors de la réunion du Bureau politique, prévue la semaine prochaine.

Elle a souhaité, dans le même cadre, que les élections se tiennent dans la «transparence» et dans des conditions qui permettent d'aller vers un «renouveau politique» permettant de consacrer une «véritable démocratie».

Pour la réussite du processus électoral, Mme Hanoune a jugé «nécessaire de réviser la loi électorale et d'interdire l'intrusion de l'argent dans le processus électoral» afin de consacrer «l'égalité des chances entre les candidats».

La secrétaire générale du PT a plaidé, également, en faveur de la création d'une instance «réellement indépendante» pour la surveillance des élections et que le fichier électoral «soit public et accessible sur le site du ministère de l'Intérieur», appelant l'administration à «ne pas s'immiscer dans l'opération électorale» et que les magistrats «doivent exercer leur mission loin de toute pression».

Par ailleurs, Mme Hanoune a indiqué que son parti compte relancer l'opération de signatures pour «une assemblée constituante permettant au peuple d'exercer sa souveraineté» et pour «mettre fin au statu quo politique».

Le MJD plaide pour l'ouverture et la promotion du dialogue avec l'ensemble de la classe politique

La présidente du Mouvement pour la jeunesse et la démocratie (MJD), Chalabia Mahdjoubi, a plaidé samedi à Ghardaïa pour l'«ouverture et la promotion» du dialogue avec l'ensemble de la classe politique selon une «approche participative».

S'exprimant au cours d'une rencontre régionale du sud-est organisée à la salle de cinéma M'Zab (Ghardaïa) en présence des représentants du groupe de la continuité pour la stabilité et la réforme (15 +2), Mme Chalabia a mis l'accent sur «l'importance cruciale de la participation de l'ensemble de la classe politique au dialogue pour la réussite de l'échéance électorale d'avril prochain et mettre en échec les visées de ceux qui veulent déstabiliser le pays».

La présidente du MDJ a exprimé sa «satisfaction de la convocation du corps électoral pour l'élection présidentielle du 18 avril prochain», soulignant l'attachement du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la démocratie et au respect de la constitution. «Cette convocation du corps électoral dans les délais montre que l'Algérie est stable avec ses institutions constitutionnelles», a-t-elle souligné, avant d'appeler l'ensemble du peuple algérien à l'unité et s'exprimer massivement le jour du scrutin. Elle a également mis en avant la nécessité de la participation de la jeunesse algérienne aux différents processus de prise de décision «comme force de proposition qui contribuera au développement du pays».

«Les jeunes sont les futurs responsables et doivent s'engager entièrement dans le processus de développement» a-t-elle soutenu, insistant sur l'encouragement d'une véritable participation de ces jeunes dans la prise de décision.

La présidente du MJD a appelé le peuple algérien et les partis politiques à «assumer leurs responsabilités» en cette «conjoncture difficile», en optant pour le dialogue dans le respect des lois de la République et de la constitution et à se mobiliser pour faire face aux ennemis de l'Algérie.

APS

Les modalités de présentation des formulaires de souscription explicitées dans le code électoral

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a convié samedi les postulants à la candidature à l'élection présidentielle du 18 avril prochain à procéder au retrait des formulaires de souscription individuelles au niveau de son siège.

Les modalités de présentation de ces formulaires sont explicitées dans la loi organique N 16-10 du 25 août 2016 relative au régime électoral.

Ainsi, l'article 142 de cette loi organique stipule que, outre les conditions fixées par l'article 87 de la Constitution et les dispositions de la présente loi, le candidat doit présenter soit une liste comportant au moins six cents (600) signatures individuelles de membres élus d'assemblées populaires communales, de wilayas ou parlementaires, réparties, au moins, à travers vingt-cinq (25) wilayas, soit une liste comportant soixante mille

(60.000) signatures individuelles, au moins, d'électeurs inscrits sur une liste électorale.

Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-cinq wilayas. Le nombre minimal des signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieure à mille cinq cents (1.500). Les signatures sont portées sur un imprimé individuel et légalisées auprès d'un officier public.

Lesdits imprimés sont déposés en même temps que l'ensemble du dossier de candidature, objet de l'article 139 de la loi organique relative au régime électoral, auprès du Conseil constitutionnel. Les modalités d'application du présent article sont fixées par voie réglementaire, selon le texte de loi.

Aux termes de l'article 143, tout électeur inscrit sur une liste électorale ne peut accorder sa signature qu'à

un seul candidat. En outre, toute signature d'électeur accordée à plus d'un candidat est nulle et expose son auteur aux sanctions prévues à l'article 212 de la présente loi organique.

L'utilisation des lieux de culte, des institutions et administrations publiques et de tout établissement d'éducation, d'enseignement de formation, quelle que soit leur nature, pour la collecte des signatures des électeurs, est interdite, stipule encore la loi.

Le dépôt du dossier de candidature auprès du Conseil constitutionnel doit être effectué, conformément à l'article 140 de la loi relative au régime électoral, au plus tard, dans les 45 jours qui suivent la publication du décret présidentiel portant convocation du corps électoral. Le délai pour le dépôt du dossier de candidature s'achève, ainsi, le lundi 4 mars à minuit.

PÉTROLE: Le prix du panier de l'Opep à 59,63 dollars

Le prix du panier de quatorze pétroles bruts, qui sert de référence à l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), s'est établi jeudi à 59,63 dollars le baril, contre 59,52 dollars la veille, a indiqué l'Organisation dans un communiqué publié sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de pétrole brut de l'Opep (ORB) comprend actuellement le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Djeno (Congo), Oriente (Equateur), Zafiro (Guinée Equatoriale), Rabi Light (Gabon), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigéria), Arab Light (Arabie saoudite), Murban (Emirats arabes unis) et Mery (Venezuela). Le même jour, les cours de l'or noir ont terminé en baisse. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a clôturé à 61,18 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 14 cents par rapport à la clôture de mercredi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février a perdu 24 cents à 52,07 dollars. Par contre, les prix du pétrole ont clôturé la semaine en hausse.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars s'est apprécié de 1,52 dollar pour terminer à 62,70 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février a pris 1,73 dollar pour finir à 53,80 dollars. Sur la semaine, les cours de l'or noir ont enregistré leur troisième hausse hebdomadaire, le Brent gagnant 3,7% et le WTI 4,3%.

Cette hausse intervient au lendemain de la publication du rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

La production totale des membres de l'Opep a décliné de 75,100 barils par jour (bj) en décembre, à 31,58 millions de barils par jour (mbj), l'Arabie saoudite représentant à elle seule plus de la moitié de ce recul (-46.800 bj), selon des sources secondaires (indirectes) citées par l'Opep.

L'Opep a par ailleurs légèrement revu à la baisse sa prévision de production issue des pays non membres de l'organisation pour 2019 (+2,1 mbj à 64,16 mbj), du fait de l'anticipation d'une production moindre au Canada.

Le pays a décidé de limiter sa production afin de tenter d'écouler les stocks massifs de brut qui s'accumulent à cause de la saturation du réseau nord-américain d'oléoducs.

L'Organisation devrait, quant à elle, pomper moins d'or noir, comme elle s'y est engagée en décembre dans le cadre d'un accord avec d'autres pays producteurs.

Cet accord prévoit une baisse commune de 1,2 mbj afin de redresser les cours. Cette réduction, calculée à partir des niveaux de production d'octobre, doit être portée à 800.000 barils quotidiens par les quatorze pays de l'Opep et à 400.000 par ses dix partenaires dont la Russie.

Concernant la croissance de la demande, l'Opep a maintenu ses prévisions inchangées, à 1,29 mbj en 2019. La consommation mondiale atteindrait alors 100,08 mbj. D'autre part, le marché du pétrole a pris connaissance vendredi du rapport mensuel de l'Agence d'information sur l'énergie (AIE).

L'offre de pétrole a reculé de 950.000 barils par jour en décembre, notamment en raison des baisses de production de l'Organisation, selon le rapport. L'Opep et ses partenaires tiendront une réunion les 17 et 18 avril à Vienne afin d'estimer si leur politique de réduction de la production doit être maintenue ou amendée, selon des informations de l'Agence Bloomberg qui cite le secrétaire général de l'Organisation, le Nigérien Mohammed Barkindo.

APS

ASSISES NATIONALES DU TOURISME: Une occasion pour évaluer et enrichir le SDAT

Les assises nationales du tourisme, prévues demain et mardi au Palais des nations (Alger), constituent une occasion idoine pour évaluer et enrichir le Schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT), approuvé en 2008, et dégager une vision prospective à l'horizon 2030, a indiqué un responsable du secteur.

Organisées par le ministère du Tourisme et de l'artisanat, en coordination avec l'Agence nationale de développement du tourisme (ANDT), sous le haut patronage du président de la République, les assises nationales du tourisme constituent «une occasion idoine pour mettre en avant, en toute objectivité, les points positifs et négatifs du SDAT, afin de pallier les lacunes et adopter des plans et des programmes susceptibles de promouvoir le tourisme en Algérie, dans le cadre d'une vision prospective basée sur la réalisation des objectifs du développement intégré», a déclaré à l'APS, le directeur général de l'ANDT, Noureddine Nedri.

La rencontre qui verra la participation de quelque 1000 représentants de différents partenaires, professionnels et acteurs permettra également de rechercher les moyens d'adapter ce schéma aux nouveautés enregistrées dans le domaine du tourisme, afin d'asseoir une destination Algérie singulière, diversifiée, durable et attractive.

Ces assises seront sanctionnées de recommandations «susceptibles de relancer les différentes formules touristiques pour aboutir à une vision future qui tienne compte des importants atouts naturels, civilisationnels, culturels, religieux, historiques et archéologiques que recèle l'Algérie, a-t-il pour-suivi.

Rappelant que les assises régionales organisées précédemment au sud, à l'est et au centre du pays, M. Nedri a souligné l'importance des assises nationales pour «la promotion et la diversification de l'activité touristique, en oeuvrant à assurer la qualité, à respecter l'environnement et à construire une destination touristique capable de capter des marchés internationaux, couvrir la demande interne et offrir des prestations de qualité à la hauteur des attentes du client». Il a estimé, en outre, que le schéma soumis

au débat et à l'actualisation «est un cadre référentiel pour développer le tourisme, élaborer des visions prospectives en la matière et arrêter des mécanismes opérationnelles pour la concrétisation des objectifs de construction de cette destination, à travers la diversification de l'offre touristique nationale et l'élaboration de programmes promotionnels en vue de faire connaître les potentialités touristiques de l'Algérie et encourager l'investissement». Les participants à ces travaux devront mettre l'accent, selon M. Nedri, sur l'impératif de «généraliser la numérisation du secteur en termes de gestion de dossiers et de programmes sectoriels pour faciliter les procédures administratives relatives à l'investissement et sur l'importance de consolider l'action commune avec les secteurs concernés, en l'occurrence l'environnement, les transports, la santé, les collectivités locales, la formation et la recherche scientifique».

L'importance de renforcer la décentralisation de la gestion et de la prise de décision et de veiller à l'application des différents programmes de développement, seront également mis en avant, a-t-il ajouté.

Ils devront débattre également des moyens à même de «dynamiser et parfaire l'offre touristique et proposer un cadre juridique et réglementaire le régissant», «la modernisation des établissements de formation relevant du secteur et l'actualisation des programmes pédagogiques» outre «la promotion de la culture touristique dans la société».

Les travaux se poursuivront au niveau de quatre ateliers consacrés à l'examen de la révision du schéma en mettant en relief les insuffisances dont souffre le secteur, notamment, la formation à adapter au volume des investissements en cours de réalisation et les



moyens de transport à améliorer. L'apport du secteur au PIB a été estimé l'année écoulée à 3%.

Outre le tourisme côtier et thermal, ces ateliers se pencheront, en particulier, sur le tourisme saharien qui intéresse désormais beaucoup de touristes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, a encore précisé M. Nedri qui évoqué, par ailleurs, le développement des zones frontalières et la généralisation des TIC et leur exploitation au service du tourisme.

Il sera question également de «l'amélioration des prestations touristiques à travers la révision du système de formation spécialisée et sa modernisation pour être au diapason des nouveaux enjeux et de l'adaptation de la législation aux derniers développements et de l'accompagnement des opérateurs afin de hisser ces prestations au niveau des standards internationaux outre la nécessaire réhabilitation des structures hôtelières publiques».

S'étalant jusqu'à 2030, le SDAT se déroule en deux phases principales, la première étant le lancement effectif du processus de développement du tourisme et la consécration de l'acte de développement à travers la valorisation de la destination touristique, le renforcement du parc d'accueil, la promotion de la qualité, le soutien des maillons de la chaîne touristique et l'appui du partenariat

avec l'ensemble des secteurs concernés».

Ce schéma a fixé les grands choix pour asseoir une véritable industrie touristique dans le cadre de la concrétisation de la nouvelle politique de développement touristique visant aménager des espaces d'investissement, promouvoir la destination Algérie, consolider les activités touristiques dans différentes régions du pays en vue de créer un équilibre régional, réaliser le développement et préserver le patrimoine naturel, culturel, civilisationnel et historique et permettre au tourisme de contribuer au développement en tant qu'alternative aux hydrocarbures.

Le SDAT repose sur cinq (05) dynamiques essentielles visant la promotion de l'activité touristique, la valorisation de la destination Algérie, la création d'une sorte de compétitivité, le développement de pôles et villages d'excellence à travers tous le territoire national, la rationalisation de l'investissement, le développement d'un label qualité et le concrétisé sur le terrain en vue de l'amélioration des prestations et le soutien à la formation conformément aux standards internationaux, outre l'appui au partenariat avec tous les secteurs concernés pour promouvoir le tourisme et assurer, de même, le financement permettant la réalisation des projets d'investissement.

ACCORD OPEP-NON OPEP: Un taux de conformité de 98% en novembre (Opep)

La production pétrolière de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires non-Opep a atteint en novembre dernier un niveau de conformité de 98%, a indiqué l'OPEP dans un communiqué publié sur son site web.

«Les pays participants à la déclaration de coopération ont atteint en novembre 2018 un niveau de conformité global légèrement inférieur à 100%, atteignant 98% pour le mois», précise le Comité ministériel conjoint de suivi de l'accord Opep-non Opep (JMCC).

Le Comité a ainsi exprimé sa «plus grande satisfaction» devant les «acquis constants et solides» de la «Déclaration de coopération» vieille de deux ans entre l'OPEP et les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP participants.

«Il est évident que des progrès significatifs ont été accomplis dans la réalisation de l'objectif fixé lors de la 4ème réunion ministérielle des pays de l'OPEP et des pays non membres de l'OPEP du 23 juin 2018, selon lequel les pays ont convenu de s'ef-

forcer de respecter le niveau de conformité global, volontairement ajusté à 100%, à compter du 1 juillet 2018 pour la durée restante 2018», note le JMCC.

En outre, le JMCC, qui regroupe l'Algérie, le Koweït, le Venezuela, la Russie et Oman souligne que «depuis le début de la «déclaration de coopération» en janvier 2017, le niveau de conformité global dépasse largement 100%, pour atteindre 116%».

Le Comité a confirmé les nouveaux ajustements volontaires de production, prenant effet au 1er janvier 2019 pour une période initiale de six mois, sur la base des décisions prises à l'unanimité lors de la 175e réunion de la Conférence de l'OPEP et de la 5e réunion ministérielle des pays de l'OPEP et des autres le 7 décembre 2018.

Il a affirmé dans ce cadre qu'il continuera à suivre de près ces ajustements volontaires de la production, chaque mois, avec le soutien du Comité technique (JST) et le secrétariat de l'OPEP d'une manière ouverte et transparente.

D'autre part, le JMCC a appelé tous les

pays participants de la «Déclaration de coopération» à redoubler d'efforts pour mettre en œuvre intégralement et dans les délais les ajustements de l'offre afin de maintenir l'équilibre du marché pétrolier en 2019.

Pour rappel, l'Opep et ses partenaires, menés par la Russie, ont convenu en décembre de réduire leur production de pétrole combinée de 1,2 million de barils par jour à partir de janvier afin de prévenir une surabondance de l'offre et d'empêcher l'effondrement des prix.

La troisième réunion du JMCC aura lieu à Bakou (Azerbaïdjan) le 18 mars 2019. Le JMCC a été créé à la suite de la 171ème Conférence ministérielle de l'OPEP du 30 novembre 2016 et de la «Déclaration de coopération» de la réunion ministérielle mixte OPEP- pays non membres de l'OPEP tenue le 10 décembre 2016.

Le Comité est chargé de veiller à ce que ces objectifs soient réalisés grâce à la mise en œuvre des ajustements volontaires de la production du pétrole des pays Opep et non Opep.

FMI: 40% des pays à faible revenu présentent un risque élevé de surendettement

La dette publique accumulée par les pays émergents se situe à des niveaux jamais atteints depuis la crise de la dette des années 1980 et 40% des pays à faible revenu présentent un risque élevé de surendettement, a prévenu le Fonds monétaire international (FMI) dans un rapport publié sur son site web.

Le rapport a souligné que le «fardeau» de la dette publique est un phénomène qui prend de l'ampleur dans le monde entier.

Mais dans les pays à faible revenu, le problème est beaucoup plus important car 40% d'entre eux (24 sur 60 pays) présentent un risque élevé de surendettement à savoir une incapacité à assurer le service de la dette publique, ce qui pourrait fortement perturber l'activité et l'emploi.

Concernant les pays avancés, malgré un recul récent, le même rapport a noté que la dette publique a atteint des niveaux «inédits» depuis la deuxième guerre mondiale.

«Aussi, le Japon qui assure la présidence du G20, a fait de la viabilité de la dette publique une question prioritaire du programme du groupe», a-t-il souligné.

Par ailleurs, les auteurs du rapport expliquent que «des niveaux de dette sans précédent ne constituent pas nécessairement un problème lorsque les taux d'intérêt réels sont très bas, comme c'est actuellement le cas dans de nombreux pays avancés.

Toutefois, ils peuvent rendre les États beaucoup plus vulnérables à un durcissement des conditions financières mondiales et à une hausse des charges d'intérêts, ce qui pourrait provoquer des corrections sur les marchés, de brusques fluctuations du taux de change et un nouveau ralentissement des flux de capitaux.

Ils ont également considéré que l'endettement n'est pas forcément néfaste car il peut, en fait, permettre de débloquent des fonds indispensables pour investir dans les infrastructures, la santé, l'éducation et d'autres services publics.

«L'investissement dans des capacités de production, lorsqu'il est effectué avec discernement, peut engendrer une hausse du revenu qui permet de compenser le coût du service de la dette», ont-ils soutenu, ajoutant en outre, qu'une partie de l'augmentation de la dette, en particulier dans des pays avancés, avait permis de soutenir la croissance au lendemain de la crise financière mondiale et d'en atténuer les répercussions.

Cependant, des problèmes se posent lorsque la dette est déjà élevée et



que les ressources provenant de nouveaux emprunts ne sont pas employées à bon escient (notamment à cause de la corruption et de la faiblesse des institutions) ou lorsqu'un pays est touché par une catastrophe naturelle ou un choc économique, tel qu'une inversion brutale des flux de capitaux, qui compromettent sa capacité à rembourser la dette, ont-ils encore soutenu, ajoutant que «certains pays émergents se trouvent actuellement dans cette situation».

«Ce sont généralement les pays à faible revenu qui connaissent les problèmes d'endettement les plus graves et qui sont souvent les moins bien armés pour les résoudre», ont-ils fait observer.

Le rapport a noté que bon nombre de ces pays ont fortement besoin de dégager des ressources supplémentaires pour se développer et s'en remettent de plus en plus à des émissions obligataires souveraines, à des prêts consentis par de nouveaux créanciers officiels et à des créanciers bancaires étrangers pour obtenir des financements extérieurs.

Les obligations souveraines et les prêts aux conditions du marché se caractérisent souvent par «des taux d'intérêt plus élevés» et «des échéances plus courtes», ce qui accroît le coût du service de la dette et en complique la gestion.

«Si la diversification des sources de financement présente des avantages, elle est également source de nouvelles difficultés en ce qui concerne la gestion de la dette et, si besoin, sa restructuration, compte tenu de l'absence de mé-

canismes établis de coordination qui inclurait les nouveaux créanciers».

Le FMI propose trois mesures pour les prêteurs et les emprunteurs afin de prévenir une crise de la dette

L'institution de Bretton Woods suggère trois mesures prioritaires pour les prêteurs et les emprunteurs afin de prévenir une crise de la dette publique.

D'abord, il faut redoubler d'efforts pour garantir la viabilité financière des emprunts souverains, a-t-elle préconisé, en soulignant que les emprunteurs devraient établir soigneusement leurs plans de dépenses et de déficit budgétaires, afin que la dette publique conserve une trajectoire soutenable.

Ils devraient aussi examiner de près les rendements potentiels de leurs projets et leur capacité à rembourser au moyen d'une augmentation des recettes fiscales avant de consentir un nouvel emprunt.

Quant aux prêteurs, ils doivent évaluer l'incidence de nouveaux prêts sur l'endettement de l'emprunteur avant de lui octroyer un crédit, ce qui épargnera tant au prêteur qu'à l'emprunteur l'établissement d'accords qui seront source de difficultés financières pour les deux parties.

Deuxième recommandation: il faut que tous les pays acceptent de rendre compte de leur dette publique de manière exhaustive et transparente.

À ce propos, les auteurs du rapport ont estimé qu'il reste encore beaucoup à faire pour renforcer les institutions qui enregist-

rent la dette, la surveillent et la déclarent dans de nombreux pays en développement. «Parmi les pays à faible revenu, par exemple, un tiers ne fait pas état des garanties accordées par le secteur public et moins d'un sur dix divulgue la dette des entreprises publiques», ont-ils insisté. Les créanciers pourraient davantage rendre publiques toutes les modalités des prêts qu'ils octroient.

«Améliorer la transparence des engagements au titre de la dette publique peut contribuer à prévenir l'accumulation d'engagements cachés considérables qui constitueront ultérieurement une dette explicite de l'Etat», ont-ils soutenu.

La dernière recommandation du FMI porte sur la promotion de la collaboration entre les créanciers officiels afin de traiter les cas de restructuration de la dette qui font intervenir des prêteurs non traditionnels.

«Compte tenu de la dette élevée qui est détenue par de nouveaux créanciers, il convient de réfléchir à la manière de rendre efficace la coordination entre les créanciers officiels, si souvent indispensable à la résolution des crises de la dette», ont préconisé les experts du FMI. «Le fonds améliore ses méthodes d'évaluation de la viabilité de la dette et forme les responsables nationaux à leur application. En outre, il coopère activement avec de nouveaux prêteurs, notamment pour accroître leurs capacités à participer à des restructurations multilatérales de la dette, si celles-ci se révélaient nécessaires».

REVUE HEBDO: L'apaisement entre la Chine et les USA booste les cours des matières premières

Les cours des matières premières ont été boostés la semaine dernière par l'apaisement entre la Chine et les États-Unis. Voici les tendances:

PÉTROLE:

Les cours du pétrole ont terminé en hausse vendredi, profitant de l'optimisme des marchés sur une possible résolution du conflit commercial entre la Chine et les États-Unis et des chiffres encourageants de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars s'est apprécié de 1,52 dollar pour terminer à 62,70 dollars à Londres. A New York, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de février a pris 1,73 dollar pour finir à 53,80 dollars.

Sur la semaine, les cours de pétrole ont enregistré leur troisième hausse hebdomadaire, le Brent gagnant 3,7% et le WTI 4,3%. «Les prix commencent l'année avec vigueur alors que les tensions commerciales s'apaisent, ce qui a dopé l'enthousiasme du marché», ont commenté les analystes. Des informations de presse ont en effet fait état d'avancées dans les discussions entre Pékin et Washington.

Le Wall Street Journal a d'une part rapporté que l'administration de Donald Trump étudiait la possibilité de supprimer tout ou partie des tarifs douaniers imposés à la Chine, pour inciter Pékin à faire plus de concessions.

L'agence Bloomberg a de son côté mentionné un éventuel engagement de Pékin à réduire progressivement son large excédent commercial avec les États-Unis.

Le marché du pétrole a également pris connaissance vendredi du rapport mensuel de l'AIE, au lendemain du rapport de l'Opep. Tout en soulignant que le rééquilibrage du marché allait prendre du temps, l'AIE estime que l'offre de pétrole a reculé de 950.000 barils par jour en décembre, notamment en raison des baisses de production de l'Opep.

Les acteurs du marché ont aussi noté que l'AIE n'avait pas révisé à la baisse ses prévisions de consommation d'or noir pour 2019, la croissance de la demande mondiale de brut devant toujours s'établir à 100,7 millions de barils par jour cette année, selon l'organisme.

CEREALES:

Les prix du maïs et du soja ont fini en légère hausse après avoir beaucoup fluctué au gré des rumeurs sur les négociations commerciales avec la Chine et des informations météo sur l'Amérique du Sud, tandis que le blé a un peu reculé.

Les cours des produits agricoles ont beaucoup baissé en début de semaine alors que s'intensifiaient les interrogations sur les pourparlers en cours entre Pékin et Washington.

Mais ils ont nettement rebondi jeudi après des informations du Wall Street Journal affirmant que l'administration de Donald Trump étudiait la possibilité de supprimer tout ou partie des tarifs douaniers imposés à la Chine pour l'inciter à abaisser ses taxes sur les importations de produits américains.

Les investisseurs surveillent parallèlement de près les conditions météorologiques en Amérique du Sud, notamment au Brésil où certains observateurs redoutent l'impact sur les récoltes d'un temps un peu trop sec à l'approche des moissons.

Dans ce contexte «le débat sur les superficies que les agriculteurs américains vont dédier aux différentes cultures au printemps s'intensifie», remarque M. Strickler en soulignant que pour l'instant, le maïs semble prendre l'avantage. Du côté du blé, «les nouvelles fraîches sont limitées et les cours s'inscrivent surtout dans le sillage du maïs et du soja», selon M. Strickler. «La concurrence avec la Russie, dont les exportations sont en hausse de 39,5% sur un an, reste intense», ajoute-t-il.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, contrat le plus échangé, a terminé vendredi à 3,8175 dollars contre 3,7825 dollars, vendredi d'au-

paravant. Le boisseau de blé pour mars, également le plus actif, a fini à 5,1775 dollars contre 5,1950 dollars sept jours plus tôt. Le boisseau de soja pour mars, le contrat le plus échangé, a clôturé à 9,1675 dollars contre 9,1025 dollars.

TÉBESSA : 2,7 milliards DA pour la réalisation de projets de développement dans les 28 communes

Une enveloppe financière de l'ordre de 2,7 milliards DA a été allouée à la wilaya de Tébessa au titre des plans communaux de développement (PCD 2019) pour la réalisation de divers projets de développement et d'aménagement urbain à travers les 28 communes, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Le montant des PCD pour l'exercice en cours enregistre une "augmentation sensible" par rapport à l'année 2018, a-t-on indiqué à l'APS, détaillant que 2,2 milliards DA ont été mobilisés l'année dernière pour les PCD.

Plusieurs opérations de développement et d'aménagement urbain sont retenues à cet effet, a-t-on encore noté, soulignant que "ces opérations seront lancées et réalisées dans les 28 communes, selon les priorités et les préoccupations des habitants de chaque collectivité locale".

Dans les détails, les services de la wilaya ont relevé que des projets "importants" axant sur l'extension et la rénovation des réseaux d'approvisionnement en eau potable (AEP) et assainissement, l'aménagement urbain de plusieurs cités et le désenclavement des régions et zones rurales, à travers la réalisation de nouveaux axes routiers et l'entretien de ceux existants sont les priorités des PCD 2019.

La wilaya de Tébessa a également bénéficié d'une deuxième enveloppe financière de 6 milliards DA dans le cadre des plans sectoriels de développement (PSD), a ajouté la même source, indiquant que ce montant permettra la réalisation et le parachèvement de plusieurs projets dans plusieurs secteurs, tels que la santé, l'éducation, la jeunesse et les sports, et l'habitat dans un plan d'action visant la satisfaction des doléances des habitants de la wilaya, a-t-on conclu.

AGENCE DE L'EMPLOI DE CHLEF : Plus de 8.900 placements en 2018

Plus de 8.900 placements ont été réalisés en 2018 à Chlef, dans les secteurs administratif et économique, a-t-on appris samedi auprès de la directrice de l'Agence de l'Emploi de la wilaya. Quelque 8.909 demandeurs d'emploi ont été placés dans des postes de travail en 2018, dont 6.089 dans le cadre de contrats de travail classique, 1.812 au titre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et 1.008 au titre de contrats de travail aidés (CTA), a indiqué à l'APS Torkia Douara.

Relevant une "similitude" entre le bilan de 2018 et celui de 2017, la même responsable n'a pas manqué de souligner cette "stabilité" dans le nombre des placements comparativement à celui des demandeurs de travail, qui est passé à 62.244 à la période indiquée. Elle a fait part, à ce titre, de l'intensification des efforts en matière de prospection de postes de travail, à travers la réalisation, en 2018, de pas moins de 353 visites au niveau de différentes entreprises, ayant abouti à la "collecte" de 1.597 offres d'emploi.

Détaillant ce bilan 2018, Mme Douara a fait part de 4.400 placements réalisés dans le secteur national privé, contre 1.297 placements dans le secteur national public, et 392 dans le secteur étranger et ce, à raison de 5.121 contrats de travail provisoire, pour 921 contrats de travail illimités. Toujours au titre du rôle qui lui est dévolu en tant qu'intermédiaire entre les entreprises et les demandeurs d'emploi, l'Agence de l'Emploi de Chlef a également initié, selon la même responsable, de nombreuses campagnes d'information en direction de ces derniers, au profit desquels une centaine d'ateliers sur l'élaboration d'un CV, les techniques de recherche d'un emploi et de réalisation d'un entretien d'embauche ont été organisés.

APS

TISSEMSILT Les associations caritatives sur le terrain à travers l'Ouarsenis

Des nécessiteux, il en existe dans la wilaya de Tissemsilt et ils sont nombreux, il ne s'agit nullement de ceux que les mairies et les mosquées recensent, mais de ceux qui ne se font jamais connaître.

Et les reconnaître parfois relève du hasard ou de la coïncidence, car ces gens là n'exhibent point leur pauvreté, ils préfèrent l'anonymat. Ils sont propres et bien vêtus, toujours souriants, leurs enfants le sont aussi. Ces personnes ne crient jamais leur malheur à autrui, elles vivent de pain et d'eau et sont heureuses, elles sont parmi nous, mais nous les ignorons, car elles ne se font pas remarquer, elles gardent leur dignité et ne disent jamais un mot de leur misère parfois profonde.

La rentrée scolaire, le jeûne et les deux aïds sont des épreuves que les nécessiteux anonymes vivent mal, car se débrouiller des articles scolaires et des vêtements neufs est un supplice vécu au quotidien par tous les membres de la famille nécessiteuse qui, embarrassée, résiste malgré elle, sachant que quelque part, il y aura une âme sensible qui les aidera. La solidarité n'a jamais fait défaut dans notre pays, aussi les voir mourir de faim relève de l'utopie.

Ces gens là acceptent leur sort dans la sérénité et la patience et prient Le Tout Puissant de leur venir en aide. Heureusement pour ces familles que des associations caritatives, créées par des bénévoles, principalement des jeunes épris d'amour pour les pauvres, activent pour le



bien être et la prise en charge totale de ces dernières. Ces volontaires ne cessent de s'enquérir auprès des citoyens de leurs communes sur les noms des familles qui, bien que pauvres, ne déclarent jamais leur misère.

Leur amour propre et leur dignité les empêchent et les bloquent, ils préfèrent plutôt ne rien manger que de tendre la main. Cependant, quand les aides leur parviennent, ces familles là ne les refusent pas, elles les acceptent avec le sourire. Les associations caritatives, par le biais d'affichage de pancartes sur les lieux publics et dans les magasins d'alimentation générale, appellent à la solidarité afin

de venir en aide aux nécessiteux anonymes.

Par le biais des réseaux sociaux, les associations caritatives lancent des messages d'aide à l'intention des internautes, et ce, dans le but d'apporter leur soutien à ces nécessiteux. Les réactions des citoyens et des internautes ne se font pas attendre et aussitôt les dons pleuvent, au grand bonheur des nécessiteux.

Et au jour le jour ou périodiquement, les associations caritatives dressent le bilan de leurs activités et les publient sur les réseaux sociaux, photos à l'appui ; la transparence est de mise, il faut le dire. Faut-il choisir de mourir de faim plutôt que de déclarer sa pauvreté ? Les

anonymes se doivent de déclarer leur situation, car ce n'est ni une honte ni une tare ; dans la vie, il y a des hauts et des bas et nul n'est censé échapper à son destin.

Les anonymes doivent prendre leur courage à deux mains et s'inscrire auprès des associations caritatives, et ce, dans le but de leur faciliter la tâche. Les associations caritatives méritent tous les égards au vu des services qu'elles rendent aux familles nécessiteuses, aussi il est du devoir des citoyens d'aider à leur tour ces groupes de bénévoles avec des dons de toutes sortes qui iront réchauffer les cœurs de ces nécessiteux.

Abed Meghit

TISSEMSILT Saisie de 480 bouteilles et canettes de boissons alcoolisées

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes et afin de protéger les citoyens dans leur vie et leurs biens et plus particulièrement contre le phénomène de la consommation d'alcool et de drogues, les éléments de la gendarmerie nationale de Tissemsilt, ont procédé dernièrement à la saisie de 480 bouteilles et canettes de boissons

alcoolisées. Une importante quantité de boissons alcoolisées a été saisie, dans le cadre de la lutte contre la vente sans autorisation des boissons alcoolisées et une somme d'argent de 81 400 DA provenant de la vente illicite de cette marchandise a-t-on appris de source crédible. Selon les renseignements indiqués, la quantité de cette boisson a été découverte

dissimulée dans une voiture touristique. Les trois suspects ont alors été conduits au siège de la brigade du Darak El Watani où une enquête a été ouverte sur les faits qui leurs sont reprochés. Une procédure judiciaire a ensuite été instruite à leurs encontre.

A. M

OUM EL-BOUAGHI : Ouverture d'un atelier d'astrophotographie à Ain Fakroun

Un atelier dédié à l'astrophotographie a été ouvert vendredi à Ain Fakroun, dans la wilaya d'Oum El Boughi, à l'initiative de l'association locale Ibn al-Haytham des sciences. Organisé en coordination avec la direction locale de la jeunesse et des sports, cet atelier se tient, durant deux jours à la maison de jeunes Mustapha Benboulaïd d'Ain Fakroun, sous l'encadrement d'un

astrophotographe professionnel tunisien, a précisé l'APS le président de l'association, Zineddine Zerroual.

Au total 30 jeunes, membres de l'association et adhérents à la maison de jeunes, sont initiés aux techniques d'observation des phénomènes célestes au moyen de télescopes et sont conviés à immortaliser différents phénomènes astrolologiques grâce à des

appareils photo haut de gamme munis à cette occasion, a-t-il ajouté.

«Nous avons jugé opportun d'organiser pareil atelier le week-end précédant l'éclipse lunaire totale, laquelle sera visible depuis l'Algérie dans la nuit de dimanche à lundi», a souligné le président de l'association. M. Zerroual a également indiqué que son association «va organiser cette nuit-là, à la maison

de jeunes Mustapha Benboulaïd, une soirée astrolologique ouverte au public désireux d'observer ce phénomène rare.» Il est à noter qu'aucune précaution particulière n'est requise pour observer l'éclipse. Ce phénomène qui se produit lorsque la lune pénètre dans l'ombre de la Terre, débutera à 03H36mn et sera à son apogée vers 04H41mn, a-t-il expliqué.

MOSTAGANEM : 3 réseaux d'organisation de voyages clandestins par mer démantelés début janvier

Trois réseaux d'organisation de voyages d'émigration clandestine à destination des côtes espagnoles ont été démantelés depuis le début du mois de janvier courant dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris vendredi de source sécuritaire.

Ces réseaux activaient dans le territoire de la commune Mostaganem. Trois organisateurs de ces voyages clandestins et sept autres individus, membres de ces réseaux, ont été arrêtés lors d'opérations distinctes, a-t-on précisé de même source. La première opération a été menée sur la base d'informations faisant état d'activités concernant l'émigration clandestine que pratiquaient des suspects, âgés entre 31 et 56 ans, et dont faisait partie des repris de justice.

Les investigations ont permis d'identifier le chef de ce réseau, un marin âgé de 31 ans, originaire de Mostaganem, qui proposait «ses services» à des candidats à l'émigration clandestine de différentes wilayas du pays. Le cerveau de ce réseau faisait appel à d'autres complices pour l'acquisition de l'embarcation, des moteurs et du carburant. Après une

minutieuse enquête et une longue période de surveillance, les membres de ce réseau sont tombés dans les filets des éléments de la sûreté. Le réseau activait à travers les wilayas de Mostaganem, Mascara et Oran.

Les mis en cause ont été déferés devant la justice, a-t-on précisé. Le second réseau démantelé utilisait les réseaux sociaux, notamment Facebook, pour organiser des voyages clandestins vers les côtes espagnoles contre versement d'une somme allant de 120 à 150.000 DA par personne. Le chef de ce réseau, âgé de 35 ans, utilisait les réseaux sociaux pour attirer les candidats à l'émigration clandestine.

Les éléments de la sûreté n'ont pu l'identifier qu'avec l'aide de l'équipe chargée de la lutte contre le crime électronique. Le mis en cause, un repris de justice, a été arrêté avec son com-



plice, marin de son état, au moment où ils préparaient un voyage par mer. Une embarcation, un moteur d'une puissance de 40 chevaux, et une somme de 70.000 DA ont été saisis. Jugés, les deux mis en cause ont été condamnés à 3 années de prison ferme et à une amende de 200.000 DA, en plus de la saisie de leurs équipements, a-t-on précisé de même source.

Enfin, la troisième opération a été lancée suite à

une déclaration de vol d'une embarcation de pêche par son propriétaire. Celle-ci devait être aménagée pour servir de moyen de transport de candidats à l'émigration clandestine. Après une enquête menée par les services de sécurité, deux suspects ont été arrêtés et présentés devant le tribunal de Mostaganem. Deux complices, également identifiés, sont en état de fuite et activement recherchés, a-t-on ajouté.

MASCARA : Saisie de 17 kg de kif traité à Mohamadia

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Mascara ont saisi récemment une quantité de 17 kg de kif traité à Mohamadia, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué. Le mis en cause, âgé de 45 ans, a été appréhendé suite à une collision entre deux véhicules dont un immatriculé à l'étranger.

L'accident s'est produit sur la RN17, sur son tronçon reliant Mohamadia à Fraguig. En recourant aux moyens de détection des stupéfiants, les policiers ont découvert 176 plaquettes de kif dissimulées dans les portières et le tableau de bord d'un des véhicules. La saisie a représenté une quantité de près de 17 kilogrammes. Le conducteur, de nationalité algérienne, a été arrêté. Le second chauffeur, de nationalité étrangère, est activement recherché, a-t-on indiqué de même source.

AÏN DEFLA : Une personne versée dans le cambriolage des appartements mise hors d'état de nuire

Les services de sécurité de Aïn Defla ont arrêté jeudi un dangereux voleur versé dans le cambriolage des appartements ayant commis plusieurs méfaits du genre au niveau de six wilayas du pays, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La mise hors d'état de nuire du malfaiteur, âgé de 19 ans, originaire de la wilaya d'Oran, est intervenue suite à un appel au secours lancé par un citoyen résidant à la cité du 5 juillet à Aïn Defla, qui avait surpris un inconnu escaladant sa maison, a-t-on indiqué de même source.

Juste avant qu'il n'y fit irruption en vue d'y commettre son forfait, le jeune bandit, muni pour la circonstance d'outils de différents calibres, a été arrêté par les policiers, a-t-on souligné, signalant que le recours au système d'identification des empreintes digitales (AFIS) avait permis de savoir que cet individu était impliqué dans huit opérations de vol commises dans six wilayas dans l'ouest et dans l'est du pays. Présenté le jour même au procureur de la République près le tribunal de Aïn Defla en vertu de la comparution directe, le mis en cause a été placé sous mandat de dépôt, a-t-on précisé de même source.

EL TARI : Cérémonie d'un mariage collectif au profit de 61 couples

Pas moins de 61 couples issus de milieux démunis ont convolé en juste noces, ce vendredi, au cours d'un mariage collectif, organisé à El Kala dans la wilaya d'El Tarf, dans le cadre d'une opération de solidarité et entraide.

Entièrement financé par des donateurs et bienfaiteurs de la région, cette opération de solidarité, la troisième du genre dans la wilaya d'El Tarf, a pour objectif de «contribuer à la promotion de la solidarité et l'entraide au sein de la société et de permettre à des couples dans le besoin de fonder un foyer», ont indiqué des bienfaiteurs.

Des aides financières de 200 000 DA, ainsi qu'un lot d'équipements et appareils électroménagers, d'un montant global de 7 millions de dinars ont été gracieusement offerts aux couples, a-t-on noté. Organisé dans un hôtel à El Kala, la fête, animée par deux troupes musicales de la région, s'est déroulée dans une ambiance des plus festives, en présence des familles des mariés ainsi que des représentants des affaires religieuses et la direction locale de l'action sociale et les autorités locales.

APS

SAÏDA : 8 blessés suite à un carambolage impliquant plusieurs véhicules

Huit personnes ont été blessées suite à un carambolage impliquant plusieurs véhicules, survenu au chef-lieu de la wilaya de Saïda, a-t-on appris, hier des services de la protection civile.

L'accident s'est produit vendredi, à proximité du lycée «Touhami Mus-

tapha» lorsque deux véhicules touristiques sont entrés en collision avec un camion de ramassage d'ordures ménagères. Les huit blessés, âgés entre 22 et 42 ans, ont reçu sur place les premiers prodiges par les éléments de la protection civile avant leur trans-

fert à l'hôpital «Ahmed Medeghri» de la ville de Saïda. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les conditions exactes de cet accident.

GHARDAÏA : Une vingtaine de patients bénéficient de prothèses totales de hanche et de genou

Une vingtaine de patients issus de familles démunies des différentes localités de la wilaya de Ghardaïa ont bénéficié «gratuitement» d'une intervention chirurgicale de pose d'une prothèse totale de hanche à double mobilité ou de genou, a-t-on appris samedi des responsables de l'Hôpital «Brahim Trichine» de Ghardaïa. Une équipe médicale spécialisée composée de chirurgiens orthopédistes, d'anesthésistes et autres cadres paramédicaux de l'établissement hospitalier spécialisé (EHS) en orthopédie de Ben Aknoun (Alger) dirigée par le professeur Abderrahmane Ben Bouzid avec l'appui des praticiens

et paramédicaux locaux de l'Hôpital «Brahim Trichine» ont effectué durant trois jours des interventions sur des patients souffrant d'immobilité de la hanche ou du genou choisis au préalable, a indiqué à l'APS Mustapha Khenine, médecin à l'hôpital de Ghardaïa. Ces actes médicaux spécialisés, lourds et très «couteux» ont été effectués à titre «gracieux» à l'initiative de l'association humanitaire et culturelle «Tagemi» en collaboration avec la direction de l'hôpital de Ghardaïa pour permettre à ces patients de retrouver après la mise en place de prothèse d'une mobilité totale, a-t-il souligné, ajoutant que l'in-

tervention permet au patient de reprendre une vie normale après la pose de la prothèse et une période de rééducation. Parallèlement à ces actes de placement de prothèse, une session de formation animée par le professeur Benbouzid a été dispensée au profit des praticiens et paramédicaux locaux et des wilayas limitrophes sur les thématiques de la traumatologie orthopédique. Les causes pouvant conduire à la pose d'une prothèse totale d'origine infectieuse, tumorale ou traumatique les protocoles de consultation et de prise en charge des patients, la rééducation afin de permettre, aux intervenants de développer

une meilleure compréhension des différents aspects de la recherche clinique et partant, d'améliorer leur savoir-faire en matière de prise en charge des patients pâtissant des handicaps fonctionnels suites à des maladies ou accidents. Cette action de solidarité, qui a pris fin vendredi soir s'inscrit dans le cadre du programme élaborée par l'association «Tadjemi» pour venir en aide aux personnes démunies. Fondée en 2006 dans la commune d'El-Atteuf, wilaya de Ghardaïa, l'association «Tadjemi» à caractère humanitaire et culturel s'emploie à apporter une aide aux catégories sociales vulnérables.

EL TARI : Capture d'un poisson lapin à El Chatt (direction)

Un poisson-lapin, une espèce connue pour sa toxicité, a été capturée, dans la commune d'El Chatt, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris, vendredi, auprès des services locaux de la pêche et des ressources halieutiques. La capture de cette espèce dangereuse

a été effectuée par un pêcheur jeudi, a-t-on précisé de même source, soulignant que ce poisson lapin a été remis à la direction de la Pêche.

Rappelant qu'une capture de poisson lapin a été effectuée, une première fois en 2014 puis une année plus tard

au large du Cap Rosa à Kala, la même source a affirmé que les services concernés en ont profité pour alerter de nouveau les pêcheurs, professionnels ou amateurs, ainsi que les consommateurs, quant à la dangerosité de cette espèce.

ETATS-UNIS : Le «shutdown» compromet les enquêtes judiciaires

Les fonctionnaires chargés des enquêtes judiciaires fédérales ont tiré la sonnette d'alarme vendredi au 28e jour du «shutdown» qui compromet, selon eux, «la capacité du gouvernement d'assurer la justice» aux Etats-Unis.

Le bras de fer entre le président Donald Trump et son opposition démocrate, au sujet du financement d'un mur à la frontière sud du pays, empêche l'adoption d'un budget fédéral et de nombreuses administrations sont privées de fonds depuis près d'un mois. Les quelque 6.000 juristes employés au service des procureurs continuent pour la plupart de travailler sans être payés, a indiqué leur association dans un communiqué. Au-delà de «l'impact grave du «shutdown» sur leur vie», il «pèse de plus en plus sur leurs opérations», écrit-elle. Par exemple, l'absence de budget pour les déplacements limite leur capacité à interroger les témoins et les victimes, les tests ADN sont parfois réalisés tardivement, certaines assignations ne sont pas remises aux personnes concernées... «Les enquêtes criminelles ralentissent alors que les auteurs restent en liberté», en conclut cette association, en appelant le président républicain et les parlementaires à surmonter leurs différends. Aux Etats-Unis, une partie des affaires de justice se règle devant les tribunaux locaux des 50 Etats, qui ne sont pas concernés par le «shutdown». Les tribunaux fédéraux ont, pour l'instant, continué à fonctionner sur des fonds propres, notamment liés aux frais de justice acquittés par les utilisateurs. Ces fonds devaient être épuisés à partir de vendredi, mais des efforts pour limiter les dépenses vont permettre à ces tribunaux de tenir jusqu'au 25 janvier, a annoncé dans un communiqué l'agence chargée de leur supervision.



INCENDIE D'UN OLÉODUC AU MEXIQUE: Au moins 20 morts, 71 blessés

Au moins 20 personnes ont été tuées et 71 blessées par brûlures dans l'incendie d'un oléoduc qui présentait une fuite où des habitants venaient voler du carburant, dans le centre du Mexique, ont annoncé vendredi les autorités. Un précédent bilan faisait état de 20 morts, 54 blessés.

«Je déplore beaucoup la grave situation dont souffre Tlahuelilpan à cause de l'explosion d'un oléoduc», a réagi sur Twitter le président mexicain Andrés Manuel Lopez Obrador.

«J'appelle tout le gouvernement à venir en aide aux gens sur place». L'incendie, qui n'était pas encore maîtrisé, s'est produit dans la localité de Tlahuelilpan, où quelques heures auparavant la fuite avait été ébruitée, ce qui avait attiré des dizaines d'habitants venus récupérer du carburant munis de seaux et de jerrycans. «On sait que c'était un prélèvement clandestin et que les autorités compétentes s'en occupent déjà», a indiqué le gouverneur de l'Etat de Hidalgo où se trouve Tlahuelilpan, Omar Fayad, à la télévision locale Foro TV. Des médias locaux avaient montré des dizaines de personnes se servant auprès de la fuite d'où le carburant se

déversait à jet continu. Quelques heures plus tard, des images du feu ont été diffusées, avec des personnes terrifiées s'enfuyant et appelant à l'aide en hurlant, ou d'autres montrant des corps calcinés étendus sur le sol à la nuit tombée.

Des unités de lutte contre les incendies ainsi que des ambulances de la compagnie pétrolière étatique Pemex et des gouvernements local et fédéral sont venues sur les lieux pour prendre soin des victimes, a précisé le gouverneur de l'Etat de Hidalgo.

Cet accident est intervenu au moment où le gouvernement d'Andrés Manuel Lopez Obrador met en oeuvre une stratégie nationale contre le vol de carburant, un délit qui a causé pour le pays la perte de quelque 3 milliards de dollars en 2017 et 2018, selon des chiffres officiels. Plusieurs oléoducs transportant le carburant ont été fermés par le gouvernement qui cherche à stopper ces vols parfois organisés par des groupes criminels. Cette stratégie a provoqué ces derniers jours une pénurie d'essence dans une dizaine d'Etats du pays, dont la capitale, même si la situation revenait peu à peu à la normale à Mexico.

POLLUTION DE L'AIR PAR LES NAVIRES: La France veut durcir les normes en 2020

La France va proposer un renforcement drastique des normes antipollution de l'air pour les navires en Méditerranée d'ici à 2020, un projet qui requiert encore de rallier les pays riverains, a annoncé vendredi le ministère de la Transition écologique.

Quelque 1.728 morts prématurées pourraient être évitées chaque année et les économies réalisées seraient au moins trois fois supérieures au coût d'adaptation des navires: une étude, commandée par l'Etat et rendue publique vendredi à Marseille, plaide pour la mise en place en Méditerranée d'une zone internationale de limitation de la pollution des navires (ECA) comme il en existe déjà en mer du Nord ou dans la Manche.

L'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation internationale en 2020 doit déjà très largement améliorer les choses, avec une réduction par sept (0,5% contre 3,5%) du taux maximal de soufre dans le carburant utilisé.

Mais le gouvernement veut aller plus loin avec une zone de limitation de la pollution ECA divisant encore par cinq (à 0,1%) le taux de soufre autorisé et réduisant les émissions d'oxyde d'azote.

L'étude est une première étape avant la présentation d'un dossier à l'Organisation maritime internationale (OMI): «L'objectif pour la France est maintenant de formuler, à l'horizon 2020, une proposition commune avec les pays méditerranéens», a souligné le ministère de la Transition écologique dans un communiqué.

«Aujourd'hui, les ports et les armateurs doivent déjà se préparer», a déclaré le député de la majorité de Marseille Saïd Ahamada, rapporteur spécial sur le sujet, cité par l'agence AFP.

«La France est tête de pont mais les autres pays européens sont prêts à s'engager», assure-t-il, espérant une entrée en application concrète dès 2022.

La pollution de l'air est une préoccupation dans plusieurs grands ports de Méditerranée, en raison entre autres de la croissance du tourisme de croisière, dont les paquebots relâchent des panaches de fumée noire dans les ports.

La justice aussi a commencé à s'attaquer au sujet en condamnant pour la première fois fin 2018 à Marseille le numéro un mondial du secteur, l'américain Carnival, pour pollution de l'air.

ETATS-UNIS: Marche des enseignants en grève à Los Angeles et discussions en cours

Des dizaines de milliers d'enseignants en grève et leurs soutiens ont manifesté vendredi à Los Angeles, alors que des discussions entre syndicats et responsables du district scolaire faisaient émerger l'espoir d'un accord mettant fin au conflit.

Plus de 30.000 enseignants du secteur public de Los Angeles ont cessé le travail lundi pour réclamer une hausse de salaire et davantage de moyens pour leurs élèves, qui sont parfois plus de 40 par classe. Le mouvement touche quelque 500.000 élèves au total, de l'école maternelle au lycée, dans l'un des plus importants districts scolaires du pays, qui s'étend sur plus de 1.800 km².

Le syndicat des enseignants de Los Angeles (UTLA) et les représentants du district se sont retrouvés à la table des négociations jeudi et vendredi, et celles-ci devraient continuer pendant le week-end.

«Un accord ne va pas prendre forme du jour au lendemain, cela ne va pas être un processus facile, mais il y a eu aujourd'hui du bon et du difficile travail de fait», a déclaré jeudi à la presse, Alex Caputo-Pearl, président du syndicat.

Selon le syndicat, le véritable point de blocage n'est pas tant le montant des salaires que la taille des classes et le besoin de personnel auxiliaire, dont des infirmières.

Les autorités soutiennent elles avoir proposé tout ce qui était en leur pouvoir, et que les demandes des professeurs sont irréalistes et plongeraient le district dans de graves difficultés financières.

APS

SOUDAN : 2 morts lors des manifestations

La police soudanaise a annoncé que deux personnes avaient été tuées lors des manifestations à Khartoum, la capitale du Soudan.

«Un certain nombre de citoyens et de policiers ont été blessés lors des manifestations de jeudi», a déclaré vendredi Hashim Abdel-Rahim, porte-parole de la police soudanaise, dans un communiqué. «Plus tard, une personne est décédée des suites de sa blessure, tandis qu'un autre blessé est décédé vendredi matin», a-t-il ajouté. Le porte-parole a démenti les informations communiquées par certains organes de presse et médias sociaux selon lesquelles un garçon de 14 ans aurait été tué lors des manifestations de jeudi, affirmant que les reportages sur la mort de ce garçon étaient «sans fondement».

Les forces de police n'ont pas tiré à balles réelles pour disperser les manifestants sur les lieux de rassemblements ni sur aucun autre site, a-t-il réaffirmé.

Depuis le 19 décembre, différentes régions du Soudan, dont la capitale Khartoum, ont été le théâtre de manifestations populaires contre la détérioration des conditions économiques et la hausse des prix des produits de base. Selon les chiffres fournis par le gouvernement, au moins 26 personnes ont été tuées au cours des manifestations.

ÉTATS-UNIS: Près de 7 ans de prison pour un policier blanc ayant tué un jeune Noir

Un policier blanc de Chicago, reconnu coupable en octobre du meurtre quatre ans plus tôt d'un adolescent noir sur lequel il avait tiré seize fois, a été condamné vendredi à près de sept ans de prison, a annoncé vendredi le juge.

«Mes conclusions sont qu'une condamnation appropriée serait de 81 mois dans un centre pénitentiaire de l'Illinois, suivis par deux ans de liberté sous conditions», a indiqué le juge Vincent Gaughan.

Cette sentence a été prononcée à l'issue d'une journée d'audience au cours de laquelle se sont succédés des témoins de l'accusation racontant notamment avoir été victimes d'abus de la part du policier et des témoins de la défense, en particulier des membres de sa famille, dont son épouse.

Jason Van Dyke a été reconnu coupable en octobre 2018 d'avoir abattu à distance et sans raison Laquan McDonald, 17 ans, alors que ce dernier tenait un couteau.

Les douze jurés avaient rendu leur verdict dès le lendemain du début de leurs délibérations au terme d'un procès de dix jours, le reconnaissant coupable de meurtre au lieu d'assassinat.

Ils ont également décidé de sa culpabilité à seize autres chefs d'accusation pour usage aggravé d'une arme à feu, mais l'ont acquitté de celui de faute professionnelle. Dès l'annonce de ce verdict,



la liberté conditionnelle de l'ex-policier avait été révoquée et il avait été placé en détention.

La diffusion très tardive, en 2015, d'une vidéo montrant la mort de l'adolescent avait exacerbé la colère de la population, déclenchant des mois de manifestations dans la troisième ville des Etats-Unis.

Dans la foulée, des poursuites avaient été ouvertes contre Jason Van Dyke, tandis que le chef de la police de la ville et le procureur en charge de l'enquête étaient remerciés.

Les images, filmées par une caméra fixée sur le tableau de bord d'une voiture des forces de l'ordre, montrent Jason Van Dyke tirer sur l'adolescent, qui se trouve à plusieurs mètres de distance, et continuer à vider son chargeur même une fois le jeune homme à terre.

Le policier n'avait été poursuivi en justice qu'après la révélation de ces images. Aucun des neuf autres officiers présents n'avait fait usage de son arme. Le ministère américain de la Justice avait de son côté lancé une enquête sur la police de Chicago. Celle-ci a conclu que les abus policiers étaient récurrents dans cette ville et qu'ils étaient protégés par un «code du silence».

La ville de Chicago a conclu en 2015 un accord à l'amiable au civil avec la famille de l'adolescent, pour cinq millions de dollars.

CANADA-BURKINA FASO

La Canadienne disparue au Burkina Faso serait en vie

La canadienne, Edith Blais, disparue au Burkina Faso depuis la mi-décembre, serait toujours en vie, a indiqué le Premier ministre canadien Justin Trudeau.



«Avec tout ce que je sais jusqu'à présent, on ne m'a pas dit autre chose qu'on croit qu'elle est en vie», a affirmé M. Trudeau vendredi à l'issue de la retraite de son cabinet à Sherbrooke (Québec). L'inquiétude sur le sort de la femme de 34 ans avait monté d'un cran après la mort du Canadien Kirk Woodman, enlevé mardi dans ce pays d'Afrique de l'Ouest.

«Nous comprenons à quel point c'est une situation épouvantable pour la famille Blais, pour la communauté, pour les Canadiens à travers le pays qui sont préoccupés par cette situation terrible», a-t-il dit.

Quelques heures plus tôt, la ministre canadienne du Développement international, Marie-Claude Bibeau a fait savoir que «toutes les options» sont envisagées par le gouvernement canadien au sujet d'Edith Blais, après avoir rencontré, avec sa collègue aux Affaires étrangères, Chrystia Freeland, des membres de la famille Blais.

Mercredi, le gouvernement du Burkina Faso disait considérer qu'Edith Blais, 34 ans, et son compagnon de voyage, l'italien Lucas Tacchetto, 30 ans, avaient été enlevés, mais le gouvernement canadien refuse de révéler toute information que ce soit de peur de mettre la sécurité du couple en danger.

Le ministère canadien des affaires étrangères recommande à ses citoyens d'éviter «tout voyage non essentiel au Burkina Faso en raison de la menace terroriste».

INDE:

40 morts de la grippe A(H1N1) dans l'ouest depuis le début de l'année

Au moins 40 personnes sont mortes de la grippe A(H1N1) depuis le début de l'année dans l'ouest de l'Inde, ont annoncé vendredi les autorités locales, précisant que plus de 1.000 personnes ont contracté la maladie durant cette période. L'année dernière, ce virus hautement contagieux qui se transmet d'homme à homme a tué 1.100 personnes et en a infecté plus de 15.000 à travers l'Inde.

Dans l'Etat occidental du Rajasthan, «le nombre total de morts est de 40 et de cas positifs de 1.036 entre le 1er et le 17 janvier», a annoncé le département de la santé de cette région dans un communiqué. L'épidé-

mie grippale culmine durant les mois hivernaux de décembre et janvier dans l'ouest et le nord de l'Inde, où se trouvent le Rajasthan ainsi que la capitale New Delhi.

Le virus a même touché Amit Shah, le patron du parti au pouvoir et bras droit du Premier ministre Narendra Modi, qui a été admis cette semaine à l'hôpital à Delhi pour être soigné, selon les médias.

Les autorités du Rajasthan ont demandé aux médecins de solliciter une permission avant de partir en congé et prévoient une campagne de détection de patients infectés. Aucune mise en garde à destination des voyageurs n'a été émise.

SOUDAN:

Manifestation après les funérailles d'un protestataire

Des centaines de personnes ont manifesté vendredi dans l'est de la capitale soudanaise Khartoum après les funérailles d'un manifestant tué jeudi lors d'un rassemblement dispersé par les forces de l'ordre, ont rapporté les médias. Des vidéos montrent des hommes et des femmes, dans les rues du quartier Buri, dans l'est de Khartoum, scander des slogans hostiles au gouvernement.

Derrière les manifestants, une épaisse volute de fumée se dégage de pneus et de poubelles en feu. Au total, trois personnes sont mortes jeudi lors de manifestations antigouvernementales dispersées par la police, selon l'Association des professionnels soudanais, un groupe à l'origine du mouvement de contestation qui dure depuis près d'un mois, déclenché par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain.

La veille, un comité de médecins lié à cette association avait fait état de deux personnes tuées «par balles», un médecin et un enfant, lors des manifestations à Khartoum.

Ce comité n'avait pas précisé qui était à l'origine des tirs mortels. Une marche vers le palais présidentiel avait été dispersée jeudi par les forces de l'ordre déployées dans la capitale en prévision de la manifestation. Le Soudan est secoué par des manifestations quasi-quotidiennes depuis le 19 décembre. Déclenchées par la décision du gouvernement de tripler le prix du pain, elles se sont transformées en contestation du président soudanais Omar el-Béchir. Cette vague de contestation a fait 24 morts, selon un bilan officiel donné avant les dernières manifestations de jeudi.

RUSSIE:

2 avions de l'armée de l'air se percutent en plein vol dans l'Extrême-Orient

Deux avions de chasse «Su-34» de l'armée de l'air russe se sont accidentellement percutés vendredi au-dessus de l'Extrême-Orient russe alors qu'ils effectuaient un vol d'entraînement, a annoncé le ministère russe de la Défense.

Dans un communiqué repris par des médias, le ministère a fait savoir que les équipages des deux avions «ont réussi à s'éjecter en toute sécurité». Un hélicoptère An-12 et deux hélicoptères Mi-8 des forces de recherche et de sauvetage sont en train de rechercher les pilotes dans la zone où ils se sont éjectés. «Les appareils volaient sans munitions», a précisé le ministère.

SUISSE:

Des milliers de jeunes protestent contre «l'inaction en faveur du climat»

Des milliers de jeunes étudiants ont manifesté, vendredi, dans plusieurs villes suisses pour dénoncer «l'inaction face aux changements climatiques», et exigé que l'état d'urgence climatique soit déclaré, ont rapporté des médias locaux.

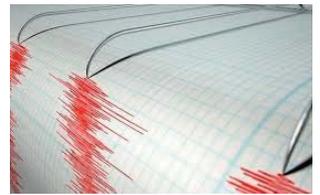
A Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg et à Zurich, des manifestants jeunes notamment des étudiants ont sillonné les rues de ces villes en scandant «Non à la pollution, oui à l'écologie» et en appelant à une société qui s'engage davantage en faveur du climat et de la protection de l'environnement.

Selon un décompte de la police, ils étaient plus de 4000 ceux qui sont descendus dans les rue à Genève, vendredi, pour protester contre l'inaction des gouvernements face au réchauffement climatique. Les manifestants ont exprimé leurs inquiétudes face au réchauffement climatique. Comme en Suisse romande, des centaines d'élèves ont manifesté vendredi matin dans plusieurs villes allemandes en faveur de la protection du climat. Ils ont séché les cours pour exiger que l'état d'urgence climatique soit déclaré.

VANUATU

Un séisme de 6 degrés, secoue Vanuatu

Un séisme de magnitude 6 degrés sur l'échelle de Richter a été ressenti à l'ouest-nord-ouest d'Isangel au Vanuatu, pays



du sud de l'océan Pacifique, a annoncé l'Institut américain de géophysique (USGS). Le tremblement de terre a secoué ce pays composé d'environ 80 îles, vers 13h18 GMT à 76km à l'ouest-nord-ouest d'Isangel, selon la même source. L'épicentre du séisme d'une profondeur de 45,06km, se situe par 19,2079 degrés de latitude Sud et 168,6329 degrés de longitude Est.

ESPAGNE:

Les taxis en grève illimitée à Barcelone

Des dizaines de chauffeurs de taxis ont entamé vendredi une grève illimitée à Barcelone, paralysant l'artère principale du centre-ville,



pour protester contre un projet de loi régulant l'activité des services de véhicules de tourisme avec chauffeur (VTC), ont rapporté des médias.

«A partir d'aujourd'hui et pour une période illimitée, les chauffeurs de taxis sont en grève et occupent l'avenue Gran Via», une artère névralgique qui traverse Barcelone, deuxième ville la plus peuplée d'Espagne, a indiqué la fédération Elite Taxi dans un communiqué, repris par des médias.

Les chauffeurs de taxis entendent protester contre un projet de régulation de l'activité des VTC, appelé aussi, «voiture avec chauffeur», examiné vendredi par le gouvernement de la région de Catalogne, qui fixe à 15 minutes le délai pour commander un VTC alors que les chauffeurs de

taxis réclament un délai de 12 à 24 heures.

«Nous voulons que les deux services soient différenciés et la seule façon de le faire est la commande différée. 15 minutes, ce n'est rien. C'est une insulte à notre égard», a déclaré le président du syndicat des taxis de Catalogne, Luis Berbel, cité par des médias. Dès le début de l'après-midi, des dizaines de véhicules ont paralysé cette avenue qui avait été occupée pendant une semaine en juillet dernier, lors d'un mouvement de protestation similaire qui s'était répandu par la suite à d'autres villes espagnoles. Cette mobilisation rejoint la grève annoncée à partir de lundi des chauffeurs de taxis de Madrid pour protester contre les sociétés de VTC comme Uber et Cabify.

BURUNDI:

6 morts dans l'effondrement d'une maison à Bujumbura

Six (6) personnes ont trouvé la mort à la suite de l'effondrement de leur maison à Bujumbura la capitale burundaise, ont rapporté vendredi des médias locaux. Des pluies diluviennes se sont abattues dans la nuit de jeudi à vendredi sur Bujumbura et ont entraîné l'éboulement d'un terrain provoquant l'effondrement d'une maison située sur la colline de Sorozore (commune de Kanyosha) à l'est de Bujumbura, a indiqué le gouverneur de Bujumbura, Nadine Gacuti, citée par la radio d'Etat.

«Les six occupants de la maison ont été ensevelis par les gravas», a-t-elle précisé, ajoutant que les pluies ont, également, détruit des champs de culture et inondé plusieurs maisons dans cette zone. En 2018, le ministère des Affaires sociales, a dénombré, plus de 60.000 familles victimes des catastrophes dues aux changements climatiques.

AUTISME : UN MARQUEUR POUR LE REPÉRER DÈS 2 ANS

Des chercheurs du CNRS ont identifié un marqueur de l'autisme qui permettrait de diagnostiquer la maladie par IRM.

Des chercheurs du CNRS, de Aix-Marseille Université et de l'AP-HP ont identifié un marqueur cérébral spécifique de l'autisme, détectable par IRM et présent dès l'âge de deux ans.

Les troubles du spectre autistique sont un ensemble de troubles neuro-développementaux qui affectent principalement les relations sociales et la communication. Ils sont associés à un développement anormal du cerveau.

Des données récentes en neuro-imagerie suggérant l'existence d'anomalies dans le plissement du cortex cérébral, les chercheurs de l'Institut de neurosciences de la Timone ont suivi cette piste de recherche.

Dans un communiqué, ils annoncent avoir repéré une anomalie dans une région du cerveau spécialisée dans le langage et la

communication. Cette anomalie (en fait, un petit pli moins profond dans un endroit du cerveau) altère ces facultés chez les personnes atteintes d'autisme.

En comparant trois groupes d'enfants âgés de 2 à 10 ans, certains atteints d'autisme et d'autres dépourvus de troubles du spectre autistique, ils ont découvert que, dans l'aire de Broca (une région connue pour être impliquée dans le langage et la communication), la profondeur maximale d'un sillon était moindre chez les enfants atteints d'autisme par comparaison aux deux autres groupes.

« Cette découverte pourrait aider au diagnostic et à une prise en charge plus précoce de ces patients », affirment les chercheurs dont l'étude vient d'être publiée dans la revue *Biological Psychiatry*.



LES FILLES PLUS SOCIABLES QUE LES GARÇONS

Les manifestations de l'autisme seraient différentes selon que ce trouble envahissant du développement touche une fille ou un garçon, notamment en termes de motivation sociale et d'amitié.

Il semblerait qu'il y ait plus d'autistes hommes que femmes. Mais ce déséquilibre serait en réalité lié à un diagnostic sous-estimé des troubles du spectre autistique chez les filles car leurs symptômes seraient moins facilement repérables. Une étude en mai 2015 avait déjà montré que les garçons autistes présentent plus de symptômes physiques aisément identifiables (gestes brusques, mouvements répétés...) que les filles.

Une nouvelle étude met en avant des difficultés sociales et amicales plus prononcées chez les garçons que chez les filles, ce qui contribue à moins bien les discerner chez ces dernières. À l'origine de ces travaux publiés dans le *Journal of Autism and Developmental Disorders*, des

chercheurs en psychologie du Centre pour la Recherche sur l'Autisme et l'Éducation de l'University College de Londres (Royaume-Uni).

Amitiés plus profondes chez les filles

Ces chercheurs ont suivi 46 adolescents âgés de 12 à 16 ans, dont 13 filles autistes, 13 filles non autistes, 10 garçons autistes et 10 non autistes. Ils leur ont demandé d'attribuer une note de un à cinq selon qu'il/elle se recommandait peu ou beaucoup dans 23 affirmations portant sur différentes caractéristiques de l'amitié. Ils devaient ainsi statuer sur des thèmes telles que la camaraderie (par exemple en notant la phrase « Mon ami(e) et moi passons beaucoup de notre temps libre ensemble »), le conflit (« Mon ami(e) et moi sommes en désaccord sur de nombreux sujets »), l'entraide (« Mon ami(e)

me aide quand j'éprouve des difficultés »), la sécurité (« Si j'ai un problème à l'école ou à la maison, je peux en parler à mon ami(e) ») ou encore la proximité (« Si mon ami(e) venait à déménager, il/elle me manquerait »). Les conclusions principales tirées de cette enquête sont que les filles atteintes de troubles autistiques sont plus motivées socialement et leurs amitiés sont plus intimes que celles des garçons atteints des mêmes troubles. En somme, l'expérience sociale des filles autistes est plus proche de celle des adolescents non autistes que celle des garçons autistes.

Les chercheurs souhaitent maintenant poursuivre leurs travaux pour déterminer si ces différences entre garçons et filles s'étendent aux capacités cognitives des adolescents souffrant de troubles autistiques, mais aussi pour comprendre l'impact de telles différences sociales et amicales sur le bien-être et la santé mentale des jeunes autistes sur le long terme.



LA MALADIE D'ALZHEIMER BIEN TÔT DÉTECTÉE PAR L'ODEUR DE L'URINE ?

La maladie d'Alzheimer pourrait être détectée grâce à l'odeur de l'urine. Cette découverte validée sur des souris doit être testée sur des humains.

Il serait possible de mettre en place un test de diagnostic précoce de la maladie d'Alzheimer, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue scientifique *Scientific Reports*. En effet, il pourrait être possible de détecter cette pathologie neurologique grâce à l'odeur de l'urine. Des conclusions obtenues sur des souris. Les chercheurs du Monell Center (États-Unis) et du ministère américain de



l'Agriculture ont réalisé une étude avec des souris génétiquement modifiées

pour développer la maladie d'Alzheimer. Les chercheurs ont observé qu'avant que

les souris ne déclenchent leur maladie, l'odeur de leur urine a été modifiée. Et cette odeur unique était reconnaissable comparée à celle des souris du groupe témoin. « Les signatures des odeurs urinaires pouvaient être altérées par des processus métaboliques associés aux précurseurs d'Alzheimer. Les différences d'odeurs étant même détectables avant le début du dépôt de plaque amyloïde », explique Bruce Kimball, analyste chimiste et auteur principal de cette étude. Si les résultats de cette étude sont encourageants, des nouvelles recherches sont

nécessaires pour déterminer si ce mode de détection précoce de la maladie serait efficace chez les humains. Un diagnostic précoce permettrait de réduire le déclin cognitif. En France, selon les derniers chiffres de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm), 860 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer et le nombre de malades devrait atteindre deux millions en 2020. La maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées représentent la première cause de perte des fonctions intellectuelles liée à l'âge.

UN DÎNER RICHE EN FIBRES PERMETTRAIT DE MIEUX DORMIR



Favoriser un dîner riche en fibres et pauvre en sucres et en acides gras trans permettrait un sommeil de meilleure qualité et un endormissement plus rapide. Le dîner est un repas important qui peut influencer la qualité de notre sommeil, selon les résultats d'une étude publiée dans une revue médicale *Journal of Clinical Sleep Medicine*. Composé de part de sucres, d'acides gras saturés (présents dans l'alimentation industrielle, les viennoiseries) et de trop peu de fibres, il va perturber un sommeil léger et peu réparateur. Les chercheurs de l'Université de Columbia (États-Unis) ont réalisé une étude avec 26 adultes (13 hommes, 13 femmes) âgés en moyenne de 32 ans et de poids normal. Ils ont dormi pendant 5 nuits en laboratoire du sommeil et ont suivi un régime alimentaire particulier. Les scientifiques voulaient comprendre le rôle de l'alimentation sur notre sommeil et identifier les aliments qui favorisent des bonnes nuits de sommeil. Les conclusions de cette étude ont montré qu'en moyenne, les participants ont dormi pendant 7 heures et 35 minutes par nuit. Les chercheurs ont observé que plus l'apport en fibres est élevé, plus le temps de sommeil réparateur et profond est long. Mais quand l'apport en graisses saturées est élevé, la durée de sommeil est importante. L'étude a aussi montré que plus l'apport en sucre est important, plus les épisodes de «micro-réveils» sont nombreux au cours de la nuit. Lorsque le dîner est composé par un nutritionniste, les participants s'endorment également plus vite, soit en 17 minutes pour 29, que lorsqu'ils imaginent eux même leur repas. Changer d'alimentation serait une solution simple pour réduire les troubles du sommeil qui sont de plus en plus fréquents et souvent un problème pour le santé.

Les troubles du sommeil, un problème de santé publique

Les troubles du sommeil touchent aujourd'hui 20% de la population des pays industrialisés et sont à l'origine de nombreux autres problèmes de santé, directement ou pas. En effet, la carence en sommeil peut être responsable d'accidents de voiture, de catastrophes industrielles, de troubles métaboliques, et de problèmes cardiaques. De plus, les personnes en manque de sommeil ont un risque plus élevé de développer des maladies chroniques comme l'hypertension, le diabète, la dépression, l'obésité et le cancer. Ils sont aussi plus exposés à une mortalité précoce. Plus d'un tiers des Français (34%) ont consulté un spécialiste pour leurs troubles du sommeil, selon un récent sondage d'Opinion Matters pour Withings, une société qui fabrique le réveil Intelligent Withings Aura.

LE FROID POSSÈDE-T-IL UN EFFET PROTECTEUR ?

Chez les mouches du vinaigre, l'exposition au froid à l'âge de cinq jours permettrait de vivre plus longtemps et de mieux résister au froid à l'âge adulte.

Derrière l'idée reçue «le froid préserve» se cache peut-être une vérité scientifique. C'est ce qu'a voulu tester un chercheur en biologie du vieillissement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) de Toulouse. Ce biologiste, Éric Le Bourg, avait déjà montré qu'exposer des mouches du vinaigre (ou *Drosophila*) à un froid important pendant les deux premières semaines de leur vie adulte pouvait augmenter leur espérance de vie et leur résistance à des stress sévères comme la chaleur et les infections fongiques quatre semaines plus tard.

Éric Le Bourg a alors voulu savoir si cette protection était limitée dans le temps ou s'étendait à toute la durée de vie. Cette question a fait l'objet d'une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique *Biogerontology*.

Le scientifique a exposé des jeunes mouches qui vivaient à 25°C à un froid soudain puis les a transférées dans des environnements dont la température varierait entre 19 et 22°C. Cette exposition précoce au froid a protégé les mouches de la chaleur et



du froid tout au long de leur vie (soit pendant une dizaine de semaines).

Nouvelles pistes thérapeutiques ?

Le chercheur propose à ce phénomène une explication évolutive. En effet, la température peut beaucoup varier à l'état sauvage, et bien supporter des longues périodes de froid ou de chaleur constitue un avantage

certains en termes de survie. D'après les résultats du chercheur, les mouches ayant connu un froid modéré à l'âge de cinq jours vivaient plus longtemps dans un froid prononcé que celles qui n'avaient jamais connu des températures basses. En quelque sorte, un froid modéré permet de se préparer à un plus grand froid et d'y être plus résistant. Mais selon Éric Le Bourg, les différences de fonctionnement entre ces petites mouches et les

hommes sont considérables et les effets du froid sur l'organisme et sur notre santé peuvent être très éloignés.

«Si ces résultats montrent que, au moins chez les mouches, un stress modéré lors d'un âge jeune peut protéger non sur un temps court mais pour la vie, il y a peut-être un espoir d'observer des résultats similaires chez les mammifères» explique Éric Le Bourg dans son étude. Si cet effet protecteur existe avec le froid chez la drosophile, il pourrait fonctionner pour d'autres types de stress chez l'homme.

«Est-ce que soumettre les hommes à un stress modéré pendant la vingtaine ou la trentaine pourrait fournir de tels effets en termes d'espérance de vie ? Ce serait une étape dans la prévention des maladies liées à l'âge car, comme un vaccin, un stress modéré pourrait protéger à vie, jusqu'à un âge très avancé» conclut le chercheur. Mais en attendant d'en savoir plus, que cette étude ne vous donne pas de mauvaise idée : il ne s'agit pas de vous recouvrir de neige pour augmenter votre longévité !

FROID AUX PIEDS : LES BONS GESTES POUR NE PLUS EN SOUFFRIR

Depuis mercredi, le plan «grand froids» a été mis en place dans plusieurs départements. Premier conseil : se couvrir convenablement les extrémités. Tropsanté vous donne quelques petits conseils supplémentaires pour que vos pieds continuent à gigoter d'aise dans vos chaussures.

Ce désagrément, lié à une circulation paresseuse, touche la moitié des femmes. Lorsque l'humidité s'ajoute au froid, des engelures peuvent se former, accompagnées de plaques violacées et d'un oedème douloureux. Déclenché également par le froid, le syndrome de Raynaud (un trouble de la circulation du sang dans les extrémités) entraîne une couleur bleu violacée et une insensibilité d'un ou plusieurs orteils.

- Appliquez deux fois par jour une crème «pieds froids» aux effets vasodilatateurs.

- Adoptez des chaussettes à semelles épaisses, pour isoler le pied.

- Surapez vos collants et mi-bas ou des socquettes fines. Dans les boots, les jours de grand froid, osez glisser de fins chaussons en laine polaire : c'est divin !

- Attention : Si vous pensez souffrir d'un syndrome de Raynaud (vos orteils deviennent soudainement froids, insensibles, blancs) n'hésitez pas à consulter un dermatologue qui pourra éventuellement vous prescrire des vasodilatateurs pour améliorer la circulation sanguine.

Vous avez les pieds froids et rugueux

Plus qu'à celui du visage mais mal vascularisé, l'épiderme des pieds devient rugueux et se fissure. Des chaussettes trop étroites favorisent la formation de durillons entre les orteils.

- Gommez-les deux ou trois fois par semaine

à l'aide d'un savon exfoliant ou d'une pierre ponce au grain très fin. Ramollissez le peau dans l'eau du bain, puis frottez doucement, en insistant sur le talon et la voûte plantaire.

- Hydratez-les deux fois par jour avec une crème pour pieds secs, y compris entre les orteils.

- Préférez les chaussettes, mi-bas et collants en coton ou en laine. Et n'hésitez pas à tester des collants hydratants dont les fibres relient des micro-capsules gorgées d'actifs humectants.

- Rendez-vous chez le podologue en cas de crevasses. Auparavant abaissez très légèrement les bords et appliquez une compresse imprégnée de crème cicatrisante à base de vitamine A.

Vous avez les pieds froids et sensibles

Sous l'effet du froid, les capillaires se contractent, surtout au niveau des orteils. Gare aux zones de compression dans les chaussettes et aux talons de plus de 5 cm, qui réveillent les douleurs (cor, œil-de-perdrix).

- Coupez vos ongles courts et au carré afin qu'ils ne s'incarnent pas. Demandez à un podologue d'éliminer cors et durillons.

- Portez des chaussettes ou des collants avec coutures plates pour ne pas souffrir au niveau des orteils.

- Ayez deux paires de chaussettes : l'une, confortable (chaude) et plate, pour votre trajet jusqu'au bureau ; l'autre, légère avec un petit talon, pour le bureau. Changer de chaussettes quand il fait froid soulage les pieds sensibles et améliore la circulation.

- Massez vos pieds chaque soir, après la douche et le bain. Appliquez une huile parfumée et massez de façon symétrique avec les deux mains.



Faites vous-même un bain de pieds aux huiles essentielles

Vous avez encore froid aux pieds ? Testez ce bain aux huiles essentielles qui stimule la circulation sanguine et réchauffe.

- Mélangez 2 à 3 cuillères à soupe de lait en poudre avec un peu d'eau chaude. Ajoutez 5 gouttes d'huiles essentielles de ciste.

- Versez ce mélange dans une baignoire d'eau chaude et prenez un bain de pieds pendant 10 minutes.

- Rincez rapidement vos pieds à l'eau fraîche. Séchez-les et enflez une paire de chaussettes en fibres naturelles

RDC/ELECTIONS: La Cour constitutionnelle devait se prononcer hier sur le recours de l'opposant Fayulu

La Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo (RDC) a annoncé qu'elle allait se prononcer samedi à 14h00 GMT sur le recours de l'opposant Martin Fayulu qui conteste les résultats provisoires de l'élection présidentielle du 30 décembre.

«L'audience aura lieu aujourd'hui (samedi) à 15h00» locales, soit 14h00 GMT, a déclaré Baudouin Mwehu, attaché de presse au cabinet du président de la Cour.

La Cour constitutionnelle a donc décidé de passer outre aux injonctions de l'Union africaine (UA), qui a appelé jeudi à la «suspension» de la proclamation des résultats définitifs, parce que ceux annoncés par la Commission électorale (Céni) sont entachés de «doutes sérieux». A 13h00 locales, des centaines de sympathisants de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), le parti de l'opposant Félix Tshisekedi déclaré vainqueur de la présidentielle par la Céni, ont essayé d'accéder à la Cour constitutionnelle, ont rapporté les médias.

Un cordon de policiers anti-émeute les a maintenus à distance du bâtiment, dans le calme. «Non à l'ingérence», «Congo pas Rwanda», «pays indépendants», pouvait-on notamment lire sur les pancartes brandies par les militants.

Selon les résultats provisoires proclamés le 10 janvier par la Céni, M. Tshisekedi a devancé avec 38,57% des voix l'autre opposant Martin Fayulu (34,8%).

Si ces résultats sont confirmés, M. Tshisekedi devrait donc succéder à Joseph Kabila, 47 ans, au pouvoir depuis l'assassinat de son père en 2001. Mais M. Fayulu a immédiatement dénoncé un «putsch électoral» du président sortant avec la «complicité» de M. Tshisekedi, et revendiqué la victoire avec 61% des voix. Il a déposé le 11 janvier un recours devant la Cour constitutionnelle.

Les propres estimations de l'influente Église catholique et celles du Groupe des experts sur le Congo (GEC) de l'université de New York associé à quelques médias internationaux, sur la base de documents qui auraient fuité de la Céni, donnent toutes M. Fayulu vainqueur avec environ 60% des voix.

L'UA a annoncé l'envoi lundi à Kinshasa d'une délégation de haut niveau conduite par le président de sa Commission, le Tchadien Moussa Faki, et son président en exercice, le chef de l'Etat rwandais Paul Kagame, régulièrement accusé d'ingérence en RDC.

MADAGASCAR:

Le nouveau président Rajoelina a prêté serment

Le président malgache élu le mois dernier, Andry Rajoelina, a pris ses fonctions samedi après avoir prêté serment à Antananarivo devant les neuf juges de la Haute cour constitutionnelle.

Conformément à la constitution, M. Rajoelina a juré «d'exécuter dans la vertu» sa fonction de président de la République de Madagascar et d'utiliser ses pouvoirs «pour garantir et renforcer l'unité nationale et les droits de l'homme».

«C'est une nouvelle page qui s'ouvre dans l'histoire de la nation et on espère que dans cinq ans, l'unité nationale sera plus renforcée», a déclaré pour sa part le président de la cour, Jean Eric Rakotoisoa, durant la cérémonie qui s'est déroulée au stade municipal de Mahamasina.

Pour la première fois de l'histoire de l'île habitée des crises politiques depuis son indépendance de la France en 1960, l'investiture du président a eu lieu en présence de ses rivaux électoraux et des précédents chefs d'État Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Hery Rajaonarimampianina.

Vendredi, là aussi pour la première fois dans l'histoire du pays, une passation de

LIBYE:

L'ONU espère pouvoir convoquer prochainement une Conférence nationale

Le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU, Chef de la Mission d'Appui des Nations unies en Libye (MANUL), Ghassan Salamé, a réitéré vendredi le souhait de pouvoir convoquer prochainement une Conférence nationale en Libye visant de surmonter les divisions politiques et l'organisation des élections présidentielle et législatives en Libye.

«Au cours de l'année dernière, nous avons eu des demandes croissantes pour faciliter la tenue d'une Conférence nationale. Nous essaierons de la convoquer dans les semaines à venir», a-t-il dit lors d'une liaison vidéo avec le Conseil de sécurité. «A travers le pays, les Libyens, femmes et hommes, se réuniront en un lieu pour décider comment la nation mettra un terme à la transition» en cours depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, a-t-il ajouté. Ce processus inclura la possibilité d'un référendum sur un projet de Constitution, a rappelé l'émissaire onusien. Une fois établi entre les principaux acteurs «un nouveau consensus sur un calendrier national pour reconstruire un Etat civil libyen uni, nous serons en mesure de fixer une date et un lieu», a précisé Ghassan Salamé. En soulignant l'importance pour la communauté internationale et les Libyens de se concentrer sur le sud du pays, «où les conditions se détériorent à une vitesse alarmante», l'émissaire a aussi indiqué espérer pouvoir ouvrir un bureau de l'ONU dans cette région cette année. L'ONU rouvrira un bureau à Benghazi (est) «à la fin de ce mois», a-t-il aussi dit. La Haute Commission électorale nationale (HNEC) libyenne a



déclaré le mois dernier qu'elle pourrait organiser un référendum en février si elle recevait un financement du gouvernement basé à Tripoli et soutenu par l'ONU. Lundi, Aguila Saleh, président du parlement du pays, reconnu par la communauté internationale a affirmé que la Libye devrait tenir des élections même en cas de rejet d'un projet de constitution dans le cadre d'un référendum prévu. «Parce que nous voulons une constitution (basée sur) un consensus, cela prendra du temps... Nous avons besoin d'un pouvoir exécutif et il n'y a pas d'autre choix que (l'élection)

d'un président temporaire (si le projet de constitution est rejeté)», a déclaré M. Saleh, cité par l'agence Reuters, sans mentionner une date possible pour les élections. Cette déclaration devrait contribuer à apaiser les inquiétudes des Nations Unies et de pays occidentaux auxquels la Chambre des représentants pourrait saper les efforts visant à organiser des élections afin de mettre fin à la crise libyenne. Les Nations Unies espèrent que la Libye organisera ses élections nationales en juin après la tenue d'un référendum sur un cadre constitutionnel destiné à sortir du conflit.

NIGER :

Début de la construction d'un tronçon de la Transsaharienne dans le centre-ouest

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou, a lancé vendredi les travaux de la route Tahoua-Sanam (centre-ouest du pays), l'un des maillons de la Route transsaharienne, en présence du président de la Banque islamique de développement (BID), Bandar al-Hajjar, en visite au Niger. D'un coût global de plus de 29 milliards de francs CFA (50 millions de dollars), ce tronçon long de 149km, financé par le Niger et la BID, fait partie du projet d'aménagement et du bitumage de la route Niamey-Filingué-Tahoua. Il constitue l'un des maillons de la Transsaharienne qui relie six pays du Maghreb et du Sahel : l'Algérie, Tunisie, Niger, Mali, Tchad et Nigeria. Cette nouvelle route, facilitera les échanges commerciaux et l'amélioration de la circulation des personnes et des biens entre les différentes régions

en réduisant le temps de parcours, et permettra le désenclavement des zones traversées. Son lancement intervient après le début dimanche dernier des travaux de réhabilitation de la route bitumée Zinder-Tanout (centre-est), un autre tronçon de la Transsaharienne, long de 140km et financé par le Fonds européen de développement (FED) pour un coût de plus de 30 milliards de FCFA (environ 52 millions de dollars). La Route transsaharienne, longue de 4.500 km, a pour but de contribuer à l'intégration sous-régionale. Pour le Niger, pays enclavé, elle constitue un trait d'union entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne, lui permettant d'augmenter le flux des échanges avec les pays du Maghreb, se rapprocher de l'Europe et servir de zone de transit pour les autres pays au sud du Sahara.

KENYA

Le Kenya déterminé à renforcer ses efforts dans la lutte contre le terrorisme

La ministre kenyane des Affaires étrangères, Monica Juma, a exprimé la détermination de son pays de multiplier ses efforts dans la lutte contre le terrorisme et d'accroître sa coopération avec la communauté internationale contre ce phénomène transfrontalier. «Le Kenya garde la tête haute et déploiera tous les efforts nécessaires pour repérer, dissuader et combattre toutes les formes de terrorisme international», a déclaré la ministre lors d'une conférence de presse à Nairobi, citée par des médias.

La responsable a assuré que l'attaque terroriste perpétrée, mardi contre un complexe hôtelier de la capitale kenyane, «ne changera pas le mode de vie des Kenyans», affirmant que le pays d'Afrique de l'Est est déterminé à renforcer sa coopération avec la communauté internationale en matière de lutte contre le terrorisme. Aucun pays n'est immunisé contre le terrorisme international, a-t-elle insisté, soutenant que «l'attaque de Nairobi n'a pas ciblé le Kenya uniquement mais toute la communauté internationale». Au moins 21 personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans l'attaque meurtrière perpétrée par des éléments du groupe terroriste «Shebab» contre un complexe hôtelier à Nairobi. Selon les autorités locales, onze suspects qui seraient liés à l'attaque terroriste ont été arrêtés par la police kenyane qui continue encore d'enquêter dans cette affaire.



pouvoir avait été effectuée entre deux présidents élus, MM. Rajaonarimampianina et Rajoelina. «C'est historique, c'est l'illustration d'une passation de pouvoir démocratique, respect des valeurs républicaines», avait déclaré devant la presse M. Rajaonarimampianina, à la sortie du palais présidentiel.

L'élection présidentielle dont le deuxième tour s'est tenu le 19 décembre a été le théâtre d'une lutte féroce entre MM. Ravalomanana et Rajoelina. Au pouvoir depuis 2002, le premier avait été contraint de démissionner en 2009 face à une vague de manifestations

violentes fomentées par le second, à l'époque maire d'Antananarivo.

Ce dernier avait ensuite été installé par l'armée à la tête d'une présidence de transition qu'il a quittée en 2014. Les deux hommes avaient été interdits de candidature à la présidentielle de 2013 dans le cadre d'un accord de sortie de crise validé par la communauté internationale.

La justice malgache avait validé le 8 janvier la victoire de M. Rajoelina en rejetant sans surprise toutes les accusations de fraude de son rival Marc Ravalomanana.

ASEAN:

Les ministres des AE s'engagent dans la résolution de la crise des Rohingyas

Les ministres des Affaires étrangères des dix pays membres de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) ont déclaré, vendredi à Chiang Mai (nord de la Thaïlande), qu'ils envisagent d'assurer un rôle fondamental dans la résolution de la crise des réfugiés Rohingyas.

Réunis dans le cadre d'un conclave en Thaïlande qui assure la présidence de ce groupement régional en 2019, les Chefs de la diplomatie ont approuvé la proposition de dépêcher une mission de l'ASEAN en Birmanie pour l'évaluation des besoins humanitaires dans l'Etat de Rakhine dans la perspective de faciliter le rapatriement des Rohingyas réfugiés au Bangladesh, indique un communiqué publié à l'issue de cette rencontre.

Les ministres ont également insisté sur une action commune pour trouver une «solution globale et durable» à la crise des Rohingyas, communauté musulmane minoritaire dans l'Etat de Rakhine en Birmanie. Dans une conférence de presse au terme du conclave de deux jours, le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, Don Pramudwinai, a toutefois tenu à préciser qu'aucun calendrier concernant cette mission n'a pas encore été fixé, affirmant que «cela dépendra des conditions sur le terrain», allusion faite aux récents affrontements entre l'armée et des rebelles bouddhistes dans l'Etat de Rakhine.

C'est la première fois qu'une déclaration commune a été faite sur une implication effective de l'ASEAN dans la résolution de la crise des Rohingyas. L'un des principes fondateurs de ce groupement régional est la non-ingérence dans les affaires internes des pays membres.

La dirigeante du Myanmar, Aung San Suu Kyi, qui occupe également les fonctions de ministre des Affaires étrangères de son pays, n'a pas assisté à ce conclave de Chiang Mai. Elle s'est faite représenter par sa ministre de la Coopération internationale, Kyaw Tin.

Plus de 700.000 musulmans Rohingyas ont fui l'Etat de Rakhine à la suite d'une sanglante répression menée par l'armée et des extrémistes bouddhistes en août 2017. Les Rohingyas ont trouvé refuge au Bangladesh dans des camps de fortune avec des conditions de vie très précaires. Un accord conclu entre la Birmanie et le Bangladesh pour rapatrier les réfugiés a fini par échouer en raison de l'appréhension des Rohingyas à rentrer dans le pays sans garantie de leur sécurité. Le Vietnam et les Philippines ont exprimé, lors



de cette rencontre, leurs préoccupations concernant la remise en l'état de certaines zones en mer de Chine méridionale, en référence aux îles artificielles aménagées par la Chine. Le ministre thaïlandais des Affaires étrangères a déclaré lors de ce conclave que l'ASEAN devra boucler courant 2019 un projet de texte qui servira de base aux négociations avec la Chine sur un «Code de Conduite» en mer de Chine méridionale.

La Chine, qui revendique sa souveraineté sur presque toute la mer de Chine méridionale, a érigé des îles artificielles dotées

d'infrastructures militaires. Le Brunei, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam, des pays membres de l'ASEAN, ont des revendications territoriales dans cet espace maritime stratégique riche en ressources naturelles.

En ce qui concerne le «Partenariat économique global régional», un groupe de libre-échange regroupant 16 pays de la région Asie-Pacifique soutenu particulièrement par la Chine, M. Don a déclaré que les ministres des Affaires étrangères continuent d'appuyer les négociations en cours pour l'aboutissement de ce grand projet.

L'ONU déplore la baisse de la contribution américaine au budget du maintien de la paix

Une baisse de trois points de pourcentage pour le budget de maintien de la paix de l'ONU, due au fait que les Etats-Unis refusent de payer pleinement leur cotisation, n'est «pas soutenable», a déploré vendredi le secrétaire général de l'organisation, Antonio Guterres.

Les Etats-Unis insistent sur le fait qu'ils ne contribueront plus qu'à hauteur de 25% du budget de maintien de la paix de l'ONU, au lieu des 28% qui leur ont été assignés par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'où cet écart de 3%, a-t-il noté. Ce problème s'avère être extrêmement épineux pour l'ONU, a indiqué M. Guterres. «Pour l'instant, le problème est que je n'arrive pas à résoudre ce problème en réduisant simplement les dépenses de 3%», a-t-il dit. Selon les règles en vigueur, tous les Etats membres qui contribuent au budget ont le droit de récupérer leur part des fonds non dépensés, «ce qui rend la situation complètement insoutenable», a déploré le secrétaire général. Pour l'heure, la situation est relativement sous le contrôle: cette baisse de budget est financée par les pays ayant fourni des soldats et des policiers aux contingents onusiens, bien que la plupart de ces pays soient les plus pauvres, d'après M. Guterres pour qui c'est moralement «inacceptable» et «absolument pas soutenable».

FRANCE: Les «gilets jaunes» manifestent pour le dixième samedi consécutif

Les «gilets jaunes», fronde populaire française qui perdure depuis plus de deux mois, manifestent pour le dixième samedi consécutif, malgré le lancement par le président, Emmanuel Macron, du «grand débat» qui peine à apaiser la colère.

L'exécutif prévoit «un dispositif d'ampleur comparable au week-end précédent», a indiqué le secrétaire d'Etat à l'Intérieur, Laurent Nuñez. Environ 80.000 policiers et gendarmes doivent donc être mobilisés en France, soit le même nombre que les manifestants la semaine dernière. Ils seront 5.000 à Paris, selon la préfecture de police.

Dans la capitale, les organisateurs invitent les participants à amener «une fleur ou une bougie en hommage» aux personnes tuées ou blessées «pour (leur) cause» depuis le début du mouvement le 17 novembre.

Ce mot d'ordre, nouveau pour un rassemblement à Paris, ponctue une semaine marquée par une vive polémique sur l'usage du lanceur de balles de défense (LBD) par les forces de l'ordre, que la France est un des rares pays européens à utiliser, et les blessures graves subies par de nombreux manifestants. Le 12 janvier, plus de 80.000 personnes avaient été recensées par les autorités, contre 50.000 une semaine auparavant, douchant les espoirs du gouvernement qui misait sur une confirmation de l'essoufflement du mouvement observé lors des fêtes de fin d'année. Quelques centaines de milliers de «gilets jaunes» s'étaient rassemblés en novembre ou décembre.

APS

ITALIE-FRANCE L'Italie a recensé «30 terroristes» en fuite à l'étranger

L'Italie a annoncé samedi avoir recensé 30 terroristes en fuite à l'étranger dont elle souhaite qu'ils soient livrés à la justice pour purger leur peine de prison en Italie, comme l'ex-militant d'extrême gauche Cesare Battisti incarcéré lundi après 37 ans de cavale. «Trente terroristes en fuite, 27 de gauche et trois de droite: les noms sont sur le bureau du ministre de l'Intérieur Matteo Salvini», annonce le ministère dans un communiqué.

«Il s'agit de la liste mise à jour que les services secrets et les forces de l'ordre ont à nouveau élaboré après l'arrestation de Cesare Battisti», indiquent les services du ministère qui précisent que «14 sont localisés en France», soulignant qu'ils ne «communiqueront aucune liste, ni aucun nom». Selon le ministère, le gouvernement est «prêt à des démarches officielles pour demander la collaboration aux pays hébergeant des terroristes, à commencer par Paris».

L'objectif étant «d'assurer que les terroristes soient remis aux mains de la justice

italienne, comme c'est arrivé pour Cesare Battisti». Cesare Battisti, ex-activiste italien d'extrême gauche condamné en Italie pour quatre meurtres et expulsé dimanche de Bolivie, a été incarcéré lundi dans une prison de Sardaigne pour purger une peine de réclusion à perpétuité, après quatre décennies de cavale. «Après 37 ans, finalement, un assassin, un délinquant, une personne infâme, un lâche qui n'a jamais demandé pardon, finira là où il mérite», avait déclaré lundi Matteo Salvini. «Nos forces de l'ordre et nos services secrets sont au travail en France et en Amérique du Sud: si nous parlons c'est parce que nous savons qu'il y a quelque chose», avait souligné, deux jours plus tard, M. Salvini en déplacement en Sardaigne.

«Nous espérons une collaboration active, loyale de la part des gouvernements pour qu'après vingt, trente, quarante ans ils rendent aux géoles italiennes des délinquants qui se la coulent douce depuis trop longtemps à l'étranger», avait-il ajouté.

RÉBELLION DANS LE SUD DE LA THAÏLANDE: 2 moines tués et deux autres blessés

Deux moines ont été tués et deux autres blessés dans l'extrême sud de la Thaïlande, en proie à une rébellion séparatiste et qui connaît un regain de violences ces derniers jours, a indiqué samedi la police. Vendredi, vers 19H30 heure locale (12H30 GMT), «un nombre indéterminé d'hommes armés vêtus de noir est entré dans le temple» de Rattanaupap dans le district de Sungai Padi, près de la frontière malaisienne, a indiqué le colonel Pakdi Preechachon, directeur du poste de police de Sungai Padi, cité par l'agence AFP. «Les assaillants se sont servis de fusils lors des attaques», a-t-il ajouté. Un imam a été tué le 11 janvier dans la même partie du pays, a indiqué la police, sans préciser si ce meurtre et l'attaque dans le temple pouvaient être liés. En attendant, des mesures de sécurité supplémentaires vont être diligentées en faveur des responsables de la communauté musulmane de la région. Et les autorités ont demandé aux moines de ne plus pratiquer l'aumône dans trois provinces du sud. Cette attaque, «menée apparemment par les séparatistes» constitue «un crime de guerre», a estimé de son côté Brad Adams, directeur Asie de l'ONG Human Rights Watch, dans un communiqué. Depuis 2004,

la Thaïlande, majoritairement bouddhiste, est aux prises avec une insurrection séparatiste dans plusieurs provinces à majorité musulmane frontalières de la Malaisie, un conflit qui a fait près de 7.000 morts, en majorité des civils. Les violences se sont intensifiées ces derniers jours. Vendredi, deux attentats à la bombe ont fait quatre blessés et un séparatiste a été abattu lors d'un affrontement distinct, d'après des sources policières et militaires. Le 10 janvier, quatre supplétifs de l'armée ont été abattus devant une école où ils assuraient la protection des enseignants. Le Barisan Revolusi Nasional (BRN), principal groupe rebelle, a promis de «continuer à se battre» dans une rare déclaration, datée du 4 janvier. Jusqu'à ces derniers jours, les attentats se faisaient plus rares depuis le coup d'Etat de 2014, la junte militaire ayant renforcé les patrouilles et les couvre-feux. Au total, 218 personnes ont été tuées en 2018 contre près de 900 en 2007, d'après les chiffres de l'organisation Deep South Watch. Mais les négociations se sont enlisées, les autorités thaïlandaises ne parvenant pas à réunir autour de la même table une rébellion éparpillée en plusieurs entités, parfois difficiles à identifier.

CORÉE DU NORD-ETATS UNIS Des représentants de Pyongyang et de Washington se rencontrent à Stockholm

Les hauts représentants de Pyongyang et de Washington se sont rencontrés à Stockholm, la capitale suédoise, pour la préparation d'un deuxième tête-à-tête entre le président américain Donald Trump et le dirigeant suprême de la République populaire démocratique de Corée (RPDC), Kim Jong Un, a rapporté vendredi le quotidien suédois Dagens Nyheter. Il a précisé que Choe Son Hui, vice-ministre des Affaires étrangères de la Corée du Nord, était à Stockholm pour cette table ronde avec un petit groupe d'experts internationaux dans un lieu non précisé. Stephen Biegun, représentant spécial américain auprès de la RPDC, fait partie des diplomates participant à la réunion, selon le journal. La ministre suédoise des Affaires étrangères Margot Wallström et la secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères Annika Söder ont également rencontré les diplomates, selon la même source.

CONCOURS NATIONAL EN ART CULINAIRE DE TISSEMSILT : Fatima Rachedi de Tissemsilt, sacrée

Mme Rachedi Fatima, de la wilaya de Tissemsilt, a décroché la première place du 5ème concours national d'art culinaire traditionnel, organisé samedi à la maison de la culture "Mouloud Kacem Nait Belkacem" de Tissemsilt, dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh.

La deuxième place de ce concours, organisé à la clôture de la semaine culturelle amazighe, est revenue à Mme Saadedine, de la wilaya de Ouargla alors que la 3ème place a été attribuée à Mme. Chaïb Haitham de Constantine.

Selon la présidente de l'association locale "Hawaa El Wanchariss" initiatrice de ce concours, Alia Bekri, les lauréates ont été récompensées pour avoir respecté la nouveauté dans la présentation du plat, sa richesse nutritive ainsi que la préservation du style traditionnel de sa préparation.

La même responsable a indiqué que son association compte donner une dimension maghrébine à ce concours, lors de la célébration du nouvel an amazigh prochain, avec la participation de chefs cuisiniers d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et de Mauritanie. Ce 5ème concours national en art culinaire traditionnel a vu la participation de 26 concurrentes de 22 wilayas. Elles ont été évaluées par un jury composé de chefs d'Algérie, de Tunisie, du Maroc et du Liban.



La cérémonie de clôture de la semaine culturelle amazighe de Tissemsilt a été marquée par des spectacles folkloriques, animés par la troupe "El Hilal" du chant bédouin de la wilaya de Khenchela qui a drainé une foule. Un cocktail de chants kabyle et moderne a été aussi présenté par une troupe de Khémisti. Cette manifestation, organisée durant une semaine par la maison de la culture de Tissemsilt, a comporté plusieurs activités dont des expositions de costumes, plats traditionnels, d'artisanat, de tissage et de tapisserie de la région, en plus des expositions d'affiches et de photos sur les traditions de célébration de Yennayer à Tissemsilt.

UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES

- L'actualité culturelle de la semaine écoulée aura été marquée par la célébration du nouvel An amazigh en Algérie et à l'étranger, à travers différentes disciplines artistiques, sous le slogan, « Yennayer 2969: racines, diversité et unité ».

- Coup d'envoi, samedi dernier à la maison de la culture de Tamanrasset, capitale de l'Ahaggar, par le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, des festivités en célébration du nouvel an amazigh « Yennayer 2969 ».

- Commémoration samedi dernier au Consulat général d'Algérie à New York, du nouvel An Amazigh, avec une panoplie d'activités culturelles en lien avec la civilisation et la culture amazighes.

- Célébration samedi dernier, à Courbevoie, (près de Paris), par des membres de la communauté algérienne en France, du nouvel an amazigh, dans une cérémonie festive qui a compris un hommage aux regrettés, Djamel Allam et Rachid Taha, disparus en septembre 2018.

- Les célébrations de « Yennayer 2969 », à Alger ont été marquées avec notamment, le spectacle de rue « Aglid... les grands rois », présenté samedi par la commune d'Alger centre, sur les grandes batailles menées par les rois numides et une soirée de chants et danses populaires animé, à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh, par la chanteuse Massa Bouchafa et le Ballet de l'Opéra d'Alger.

- Organisation, samedi dernier dans la commune de Blidet Amor, wilaya déléguée de Touggourt (160 km au nord d'Ouargla), d'une exposition d'objets anciens d'une quarantaine

de participants, dans le cadre de la célébration du nouvel an amazigh, placé localement sous le slogan, « Vivons ensemble en paix ».

- Inauguration, samedi dernier et jusqu'au 31 janvier, au musée national « Ahmed Zabana » à Oran d'une exposition de bijoux en argent, de poteries et d'ouvrages d'histoire et d'anciens contes berbères, mettant en valeur le legs culturel amazigh.

- Coup d'envoi, samedi dernier à la maison de la culture « Mouloud-Kacem-Nait-Belkacem » et à la bibliothèque publique « Yahia-Bouzaz » de Tissemsilt, de la deuxième édition de la Semaine culturelle amazighe, en célébration « Yennayer 2969 », placé localement sous le slogan, « Yennayer au cœur de l'Ouarse-nis ».

- A Tlemcen : organisation samedi dernier à la maison de la culture Abdelkader Alloula, de nombreuses expositions, sur l'art culinaire et plusieurs produits du terroir, d'un colloque international sur l'architecture amazighe, tenu mardi au palais de la culture « Abdelkrim Dali », et d'une opérette, sur l'histoire de l'Algérie révolutionnaire, intitulée « Novembre, Sidjil el Khoulood », en célébration de nouvel an amazigh.

- A Tizi-Ouzou : plusieurs célébrations de samedi à mardi de « Yennayer 2969 », avec notamment, une parade dans la ville de plus de 10 000 jeunes, l'organisation d'un concours pour la meilleure pièce de théâtre, au T.R. Kateb-Yacine, et l'ouverture du « Premier Séminaire régional sur le manuscrit placé sous le thème « manuscrit et transmission culturelle, cas des

zouaoua ».

- Halte culturelle, samedi dernier au Théâtre régional « Ahmed-Ben-Bouzi » à Djelfa de plusieurs associations de Khenchela et de Boumerdes, venues exposer leur patrimoine ancestral (art culinaire, bijoux, habits traditionnels), dans le cadre des festivités du nouvel an amazigh.

- Coup d'envoi, samedi dernier à la maison de la culture « Ali Maachi » de Tiaret, de la semaine culturelle amazighe, à l'occasion de la célébration de « Yennayer 2969 ».

- « Yennayer le nouvel an amazigh », raconté, dimanche à la maison de la culture Hassan-el-Hassani de Médéa, par le jeune plasticien Mourad Guermit, à travers une exposition de 94 toiles, visible jusqu'au 16 janvier.

- Décès, dimanche à Paris du cinéaste Mourad Bouchouchi, à l'âge de 80 ans des suites d'une longue maladie.

- Clôture, dimanche, des célébrations de « Yennayer 2969 », étalées sur plusieurs jours à Bejaïa.

- Lancement, mardi et pour une durée d'un mois, à l'École de formation de l'association culturelle « El Amel » d'Oran, de la 22e Session de formation aux techniques théâtrales, au profit d'un groupe de 17 jeunes comédiens.

- « L'Art plastique et le patrimoine amazigh », thème du 3e Salon local des arts plastiques de Mila, organisé, mardi et mercredi à la maison de la culture de M'barek-El-Mili, avec la participation de plus de 40 artistes plasticiens venus de toutes les communes de la wilaya, à l'occasion du nouvel an amazigh.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME & DE LA VILLE

O.P.G.I DE BOUMERDES

Cité Administrative Boumerdes

Carte d'immatriculation fiscale : 099916000817202

Tél: 024/79 - 58 - 58 Fax: 024/79 - 58 - 43



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N° 15247 A.O. 2019/DMO

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes dont le siège social est sis à : Cité Administrative - Wilaya de Boumerdes lance un avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigences de capacités minimales pour la construction des réseaux de distribution GAZ du projet de 800 logts Publics locatif à BORDJ MENAÏEL Wilaya de Boumerdes

Toutes les entreprises de droit algérien agréées par la société SONELGAZ (catégorie D, E, F, G) disposant du certificat de qualification et de classification professionnelle I et plus dans l'un des secteurs : bâtiments, hydraulique ou travaux publics (activité principale ou secondaire), ayant réalisé au minimum un projet gaz de longueur de 03 Km (un seul projet) justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par la SONELGAZ, et intéressées par le présent avis sont invitées à retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière (O.P.G.I) de Boumerdes sis à Cité Administrative Wilaya de Boumerdes, contre paiement des frais de reproduction fixés à Deux MILLE Dinars (2.000,00 DA) non remboursables.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme

1- Le dossier de candidature contient :

- une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le statut pour les sociétés ;
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise ;
- tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants à savoir :

Liste des moyens humains et matériels à engager dans le cadre du projet, objet de la soumission appuyée de toutes pièces justificatives et Liste des références professionnelles appuyées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception provisoire ou définitive.

2- L'offre technique contient :

- une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique
- Cahier des charges devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) ; par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Planning prévisionnel : (insérer le planning selon le spécimen en annexe du cahier des charges)

3- L'offre financière contient :

- la lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- le bordereau des prix unitaires (BPU) renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ;
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire ;

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.

NB. Toutes les copies doivent être en cours de validité,

Les enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivant :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUMERDES
Bureau d'ordre

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES N°15247 A.O. 2019/DMO

Portant Construction des réseaux de distribution GAZ de 800 logts Publics locatif à BORDJ MENAÏEL

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} Jours avant 10h30mn, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à 11 h 00 mn, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

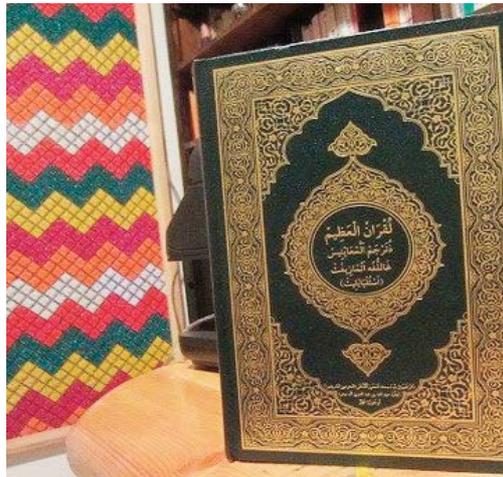
TISSEMSILT : Ouverture des 1^{ères} journées sur la connaissance de l'histoire amazighe et musulmane de l'Algérie

Le coup d'envoi de la première édition des journées dédiées à la connaissance de l'histoire amazighe et musulmane de l'Algérie a été donné vendredi au siège de la zaouïa Sidi El Hadj, dans la localité El Mactâa, relevant de la commune de Bordj Bounâama, dans la wilaya de Tissemsilt.

Cette manifestation est organisée par les membres de cette zaouïa à l'occasion de la nouvelle année amazighe «Yennayer». Des expositions d'affiches et d'ouvrages anciens mettent en relief les différentes dynasties musulmanes, fondées par des personnalités amazighes comme celles des Rostomides et des Zianides, ainsi que les personnalités algériennes d'origine amazighe qui ont brillé par leurs parcours et leurs œuvres, à l'exemple de Cheikh Abdelhamid Ben Badis et cheikh Haddad.

Le programme de cette édi-

tion, qui s'étale sur trois jours, comprend des conférences sur les personnalités qui ont contribué à la fondation de royaumes musulmans et de savants du Maghreb central (l'Algérie), a-t-on appris des organisateurs. Des séances de lecture du Saint Coran, des madrihs et un concours des meilleurs récits et poèmes sur le patrimoine amazigh seront organisés à cette occasion. La manifestation s'inscrit dans le cadre du programme tracé par cette zaouïa pour célébrer les fêtes religieuses et nationales, a-t-on précisé.



BRÉSIL : La ville de Rio de Janeiro désignée Capitale mondiale de l'architecture pour 2020



La ville de Rio de Janeiro a été choisie, vendredi, par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) pour accueillir le 27^{ème} Congrès mondial des architectes en 2020, un événement qui confèrera à la ville hôte le titre de capitale mondiale de l'architecture.

L'annonce a été faite via un communiqué publié par l'antenne brésilienne de l'UNESCO. «L'initiative Capitale mondiale de l'architecture marque l'engagement de l'UNESCO et de l'Union internationale des architectes (UIA) pour la préservation du patrimoine architectural dans le contexte urbain (...) à travers la variété et la richesse de son programme. Rio de Janeiro souligne le rôle crucial que joue la culture dans le développement

urbain durable» a indiqué le Sous-Directeur général pour la culture de l'UNESCO, Ernesto Ottono Ramirez, cité par le communiqué.

En vertu d'un accord de partenariat signé récemment entre l'UNESCO et l'UIA, il revient à l'UNESCO de désigner la Capitale mondiale de l'architecture, qui accueillera le Congrès mondial de l'UIA, un événement organisé tous les trois ans et qui se tiendra du 19 au 26 juillet 2020.

L'UNESCO, l'UIA et les institutions locales organiseront des activités visant à mettre en avant des projets associant des architectes, des urbanistes ainsi que des décideurs, des représentants d'institutions sociales, des professionnels d'autres secteurs, des artistes et des écrivains, dans un espace ouvert de

dialogue et d'innovation. La Capitale mondiale de l'architecture a pour vocation de devenir un forum international de débats où seront abordés les enjeux mondiaux sous l'angle de la culture, du patrimoine culturel, de la planification urbaine et de l'architecture. En tant que Capitale mondiale de l'architecture, Rio de Janeiro organisera une série d'événements sur le thème «Tous les mondes. Un seul monde» et s'emploiera à promouvoir le 11^{ème} Objectif du Programme de développement durable à l'horizon 2030 «faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables». Réagissant à cette désignation, le président de l'Institut des architectes brésiliens, Nivaldo Andrade, a souligné que la ville est une référence en matière d'architecture avec de grands noms, tels que Oscar Niemeyer, Roberto Burle Marx et Lúcio Costa. «L'on peut dire que Rio synthétise les caractéristiques trouvées dans les villes non seulement au Brésil, mais dans plusieurs pays du monde», a-t-il dit.

De son côté, le maire Marcelo Crivella s'est engagé à faire de 2020 un événement marquant de l'histoire culturelle de la ville. «Nous aurons l'occasion de renforcer le sentiment d'appartenance des habitants de notre ville à son patrimoine historique et architectural», a indiqué le maire dans un communiqué relayé par les médias.

THÉÂTRE : «Syphax» bientôt traduite et jouée en tamazight

La pièce théâtrale «Syphax» de Bouziane Benachour figure parmi les oeuvres littéraires retenues par le Haut commissariat à l'amazighité (HCA) en vue de leur traduction en tamazight, a-t-on appris vendredi à Oran de l'auteur. La pièce «Syphax» sera traduite et jouée en tamazight, a précisé à l'APS M. Benachour dont le dernier roman, intitulé «Sabri-nel», a été également retenu au titre de l'initiative du HCA. La version originale de «Syphax», écrite par Benachour en arabe dialectal, avait été produite par le Théâtre régional d'Oran «Abdelkader Alloula» (TRO) en 2011 dans le cadre de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique». La tragédie retrace une partie de la vie de l'aghellid «Syphax» qui a fait de Siga, une région près de l'actuelle Béni-Saf, dans la wilaya d'Aïn Temouchent, la capitale de la Massaessylie, le plus vaste royaume numide qui s'étendait du Maroc oriental jusqu'à la Tunisie occidentale. La Massaessylie qui eut pour capitale Siga puis Cirta (Constantine) s'allia, sous le règne de Syphax, au 3^{ème} siècle av. J.-C., aux carthaginois contre l'empire romain. Cette alliance avait été scellée par le mariage de Syphax avec Sophonisbe, princesse de Carthage, alors qu'elle avait été promise à Massinissa, le fils de Gaïa, l'aghellid de la Massylie, royaume numide voisin qui s'allia, du coup, au général romain Scipion l'Africain. La sélection du texte «Syphax» de Benachour fait suite à une lecture de l'oeuvre donnée par cet écrivain lors de la 4^{ème} édition des «Ateliers d'écriture et de traduction vers tamazight», organisée par le HCA du 27 au 31 décembre dernier à l'université «Ahmed Draïa» d'Adrar. Le HCA figure également parmi les organisateurs majeurs du colloque international sur Syphax, tenu en septembre dernier à Aïn Temouchent, sous l'intitulé «Le Royaume des Massaessyles : Syphax et la rencontre de Siga 206 av. J.C.». Dramaturge, romancier et journaliste, Bouziane Benachour a, à son actif, une riche bibliographie couronnée, en 2012, par le Prix de la Fondation «Mohamed Dib» pour son roman «Brûlures».

COMMUNAUTÉ Yennayer 2969 célébré dans plusieurs régions de France

Yennayer, fête nationale algérienne célébrée le 12 janvier en sa qualité de nouvelle année amazighe, a été célébrée également par les membres de la communauté algérienne en France à travers les 18 postes consulaires établis dans plusieurs régions de ce pays. Outre des concerts de musique organisés au profit des membres de la communauté, la fête de Yennayer a été l'occasion de réaffirmer l'identité nationale à travers ses racines profondes et ancestrales, a-t-on appris vendredi auprès des postes consulaires algériens. Si certains postes consulaires ont déjà célébré cette journée samedi dernier, d'autres le feront ce samedi comme c'est le cas du consulat général de Lille, en partenariat avec le Collectif d'associations de la région lilloise, qui organise un spectacle avec la troupe artistique (Noria et Samira Brahmia, Ajrad Youghourta). Au sud de la France, le consulat général de Marseille a invité pour samedi les mem-

bres de la communauté nationale établis dans sa circonscription à assister à une soirée musicale qui sera animée par les artistes Cheb Kamel, Cheb Mourad, Cheb Zinou, Kallouche Brahim, Sali, Leila et Sofiane. Dans une ambiance qu'on veut festive, cette manifestation sera suivie d'un cocktail. Toujours au Sud, le consulat de Toulouse a présenté samedi dernier un programme riche allant d'une exposition de photos, de bijoux et tenues berbères, en passant par des projections de diaporamas sur l'huile d'olive de la cueillette à la production. Un hommage a été rendu au moudjahid artiste Akli Yahiatène qui était présent à la cérémonie. Pour le consulat de Nice, la communauté algérienne a été invitée dimanche dernier à partager un «bon moment de joie et de fête» animée par la chorale Dj Ryana et le chanteur Hamidou. Le consulat général d'Algérie de Lyon a, quant à lui, célébré cette journée de fête en



compagnie d'une foule nombreuse (plus de 600 personnes) au cours de laquelle le consul général, Abdelkrim Serrai, a rappelé notamment l'importance de cet événement pour le peuple algérien, les progrès en faveur de la généralisation de la langue tamazight et la décision historique du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, d'institutionnaliser Yennayer fête nationale, constituant la consécration

d'un marqueur identitaire en faveur de la cohésion et de l'unité nationale. La chanteuse Lousa a interprété «l'Algérie mon beau pays», et le groupe Bania, venu spécialement de Paris, a proposé un voyage au cœur des traditions afro-berbères du Sahara. Pour sa part, l'artiste Ahmed Lesfar a rendu un poignant hommage à Djamel Allam par l'interprétation notamment de «M'ara d-yughal». La troupe Kamélia a mis

en exergue des danses du patrimoine artistique amazigh, notamment la danse chaoui et kabyle. Dans la région de Pontoise, le consulat d'Algérie a organisé, samedi dernier, une exposition d'arts et de tenues traditionnelles amazighes, une rencontre pour raconter Yennayer avec le poète Djamel Chamlal, des chants traditionnels, un gala artistique animé par le chanteur Farid BAG et une dégustation de plats et gâteaux traditionnels de différentes régions d'Algérie. A Bobigny, le consulat a organisé samedi dernier un dîner-gala auquel 450 membres de la communauté ont participé. Durant la cérémonie, le consul Massali Mahmoud a souligné la dimension culturelle et linguistique de Yennayer, cette fête millénaire berbère. Pour Paris, rappelle-t-on, la célébration de Yennayer a été organisée samedi dernier à Courbevoie par l'ambassade d'Algérie en France en partenariat avec l'association «Au fil des cultures».

Programme de la soirée

TF1 21:00

Money Monster

Réalisateur : Jodie Foster
Avec : George Clooney, Julia Roberts



Lee Gates, est le présentateur arrogant de «Money Monster», une émission censée permettre à ses téléspectateurs d'investir en bourse. Ce qu'il ne sait pas, c'est que Patty Fenn, sa productrice de longue date, lassée par l'émission, est sur le point de quitter la chaîne. La situation se complique quand, en plein direct, Kyle Budwell, un jeune homme, qui se fait passer pour un livreur, arrive armé sur le plateau. Forçant Gates à enfiler une veste bar-dée d'explosifs, Budwell lui explique pourquoi, totalement désespéré, il le prend en otage.

france 2 21:00

Inglorious Basterds

Réalisateur : Quentin Tarantino
Avec : Brad Pitt, Mélanie Laurent



En 1940, dans la France occupée, le colonel nazi Hans Landa, surnommé le Chasseur de juifs, décime toute la famille de la jeune Shosanna Dreyfus, qui fuit à Paris et se promet de se venger. En parallèle, les Alliés lâchent en territoire ennemi une escouade, les Bâtards, formée de juifs américains et menée par le lieutenant Aldo Raine. Ils ont pour mission de terroriser et d'assassiner un maximum de nazis.

france 3 21:00

Inspecteur Barnaby

Réalisateur : Matt Carter
Avec : Nell Dudgeon, Nick Hendrix



Barnaby enquête sur la mort de Mark Adler, un ancien joueur de rugby devenu propriétaire du club des Lions de Causton. Le corps de l'homme d'affaires a été retrouvé dans une chambre de cryothérapie réglée à -150°C. Il arrivait à Adler d'y effectuer des séances sur les conseils de Neville Gallagher, le kinésithérapeute de l'équipe, car il était atteint d'une maladie neurodégénérative. L'autopsie révèle une forte dose de benzodiazépines dans son sang. En interrogeant les proches du défunt, Barnaby et Winter comprennent qu'il n'avait pas que des amis...

CANAL+ 21:05

Football / Ligue 1 Conforama

FOOTBALL 2018 saisons / 616 épisodes



Personne du côté de Saint-Etienne n'a oublié la défaite 0-5 concédée l'an passé à domicile et la célébration de Nabil Fekir qui avait fait polémique. Les Verts sont en quête de revanche. Au match aller, les Lyonnais s'étaient imposés 1-0 malgré une très belle entame de match des Stéphanois. En plus de la supériorité régionale en jeu, les deux formations sont aussi à la lutte pour le podium. Grâce aux nombreux enjeux autour de cette rencontre, il risque donc d'y avoir du spectacle sur le terrain, d'autant plus qu'avant la trêve, l'ASSE et l'OL étaient deux des meilleures attaques du championnat.

6 21:00

Zone interdite

MAGAZINE DE SOCIÉTÉ 245 épisodes



Depuis 2002, des adolescents ayant commis des délits, voire des crimes, sont placés, pour les plus difficiles, dans des Centres éducatifs fermés (CEF), dernière alternative avant la prison. Pour la première fois, le magazine a pu suivre pendant près d'un an le quotidien de jeunes ainsi placés par des juges. A Verdun, dans la Meuse, Jordan, Kevin, Cyril, et Max doivent composer avec un encadrement très surveillé. A Créteil, en Ile-de-France, Daniel, Nicolas et Issa, eux, sont libres d'aller et venir, mais doivent suivre jusqu'au bout leur formation de serveur en restauration.

Jeux

Samourai-Sudoku n°2071

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8			5			7	6		
7			8		2				
	6		4		9				
		2			5				
3	7					2	8		
		8			6				
			1		6		4		
	9		3			5			
1	4			2		9			

6			3			9	8		
8			7		6				
	2		8		6				
		5			8				
4	7					1	3		
		2			9				
			3		8		6		
			1		2			9	
2	3			4					5



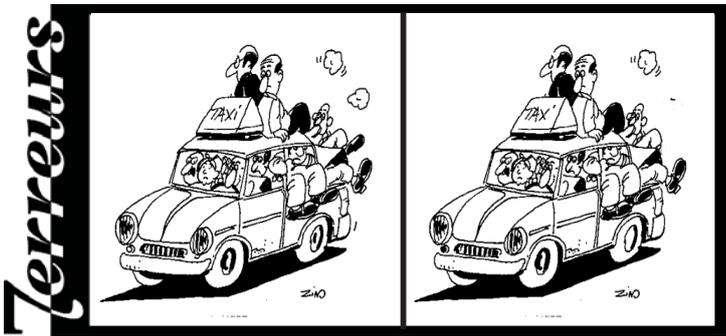
Améliore-toi tant que tu voudras, mais prends les autres comme ils sont.

Citation de Henri-Frédéric Amiel; Journal intime, le 24 avril 1854.

Mots croisés n°2071

- Horizontalement :
- Etat de fleuve
 - Enoncerais successivement
 - Numéral - Oseille - Habitudes
 - Indication de rythme libre - Valeur nulle
 - Saillies du corps - Exclamation
 - Note - Jupette - Partie d'oeuvre
 - Volaille à engraisser - Petit poisson
 - Bottes de céréales - Se rendra
 - Sans variation - Bruits - Largeurs
 - Sculpteur français - Ecorces légères
- Verticalement :
- Spécialiste médical
 - Invalidaient
 - En considérant - Symbole chimique - Un des lacs
 - Effet
 - Bousiers
 - Intérieur des terres bretonnes - Pays
 - Fils arabe - Bigarra - Négation
 - Principe odorant - Sable mouvant
 - Commune du Morbihan
 - Deux pour les romains - Forme de ballon
 - Vague sismique - Préposition
 - Anciennes unités de force

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



SKI ALPIN - CORTINA D'AMPEZZO (2^E DESCENTE): Le doublé pour l'Autrichienne Siebenhofer

La skieuse autrichienne Ramona Siebenhofer a confirmé sa victoire de vendredi en remportant également la 2^e descente de Cortina d'Ampezzo (Italie), samedi, alors que l'Américaine Lindsey Vonn a pris la 9^e place pour sa deuxième course depuis son retour en Coupe du monde après une blessure.

Siebenhofer (27 ans) signe ainsi la 2^e victoire en Coupe du monde de sa carrière juste devant sa compatriote Nicole Schmidhofer, deuxième à 4/100e, qui reste en tête du classement de la spécialité mais avec seulement 8 points d'avance sur Siebenhofer.

La Slovène Ilka Stuhec, 2^e vendredi, complète le podium à 51/100e de la vainqueur alors que Lindsey Vonn, 15^e la veille pour son retour en Coupe du monde après une blessure au genou gauche en novembre, grimpe un peu au classement à la 9^e place après le passage de 30 concurrentes.

DOPAGE : La Rusada «s'est transformée» et «promeut un sport propre», selon son directeur

L'agence russe antidopage (Rusada) a subi de «profondes transformations» depuis la suspension de la Russie pour dopage à grande échelle, et promeut aujourd'hui «les valeurs d'un sport propre», affirme son directeur Yuri Ganus dans une lettre à l'Agence mondiale (AMA), qui doit statuer mardi sur son sort.

«Notre agence a subi de substantielles, complètes et profondes transformations, avec le remplacement de plus de 90% de ses personnels et le renvoi de 100% des agents chargés des contrôles antidopage», explique Ganus dans une longue lettre à l'AMA, datée du 18 janvier, où il défend la cause de son organisation.

La lettre, transmise aux médias samedi, explique aussi que la Rusada n'est pas en cause pour les retards dans les transmissions des données du laboratoire de Moscou à l'agence mondiale.

«Je vous assure que même si la Rusada n'a pas l'autorité et les droits pour ouvrir l'accès aux données du laboratoire, l'agence a fait et continue de faire des efforts pour s'assurer que toutes les demandes du comité exécutif de l'AMA du 20 septembre soient satisfaites avant la date limite», a poursuivi M. Ganus. Le financement de la Rusada «a été retiré au ministère des Sports en 2017», a encore souligné M. Ganus, assurant faire tout ce qu'il peut pour que l'agence russe se mette en conformité avec les demandes de l'AMA.

Fin décembre, après une première visite avortée de la mission d'experts de l'AMA à Moscou, Yuri Ganus avait en effet pressé le gouvernement russe, et jusqu'au président Vladimir Poutine, d'accepter les conditions de l'AMA et d'ouvrir les portes du laboratoire.

L'AMA doit communiquer mardi sa décision concernant la Rusada dont la fin de la suspension, décidée le 20 septembre, dépendait de plusieurs conditions, notamment l'accès, avant le 31 décembre 2018, aux données de l'ancien laboratoire de Moscou impliqué dans le scandale de dopage institutionnel. La récupération par l'AMA de ces données, collectées durant la période où la Russie est accusée de dopage systématique (2011-2015), n'a finalement été possible que le 17 janvier, après un premier échec mi-décembre.

APS

CROSS/CHALLENGE NATIONAL D'ALGER : Ramdhane Ouarghi (OFAC) et Mouna Daoud (MCA) sacrés

Les athlètes Ramdhane Ouarghi (OFAC Ouled Fayet/Alger) et Mouna Daoud (MC Alger) ont remporté le 12^e Challenge national d'Alger de cross-country, disputé hier au domaine de Bouchaoui.

Ouarghi a remporté la course des seniors hommes devant les "militaires" El Hadi Lammeche et Nassim Drifel du Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (Crepesm) de Ben-Aknoun (Alger). "La course a été très difficile à cause de la pluie qui a rendu le parcours impraticable. En outre, il y avait plusieurs coureurs très expérimentés comme ceux de l'équipe nationale qui étaient favoris pour le sacre.

J'ai su gérer la course et je ne voulais pas forcer lors des premiers mètres. Je suis très heureux pour ce sacre et je dois remercier mes entraîneurs qui étaient toujours à mes côtés. Maintenant, je dois me concentrer et bien préparer le Championnat national", a indiqué Ouarghi, tout heureux, à l'APS. Chez les dames, Mouna Daoud (MCA) a remporté la première place devant sa coéquipière Hadjira Semsoum et Nassima Messaoudi (AS Protection civile).

"Je suis très heureuse pour ce sacre qui vient au bon moment. La course a été très difficile à cause de la pluie qui a rendu le parcours très glissant et lourd, mais j'ai bien géré la course, ce qui m'a permis de décrocher la première place. Je vais continuer à travailler pour décrocher un bon classement lors du prochain Championnat national", a réagi Daoud. Outre les seniors, deux autres catégories étaient au programme de ce Challenge. Il s'agit des U18 (garçons et filles) et U20 (garçons et filles). En parallèle à cette compétition, s'est déroulée la 3^e étape du Challenge de wilaya de cross pour jeunes qui a regroupé les catégories suivantes : Ecoles (garçons et filles), Benjamins (garçons et filles) et Minimes (garçons et filles).



"Il s'agit du 7^e Challenge dans le calendrier fédéral pour la saison sportive. Nous avons enregistré un record de participation cette année surtout dans les petites catégories. Concernant le niveau technique, nous avons relevé la présence de beaucoup de jeunes talents qui auront sûrement l'occasion d'intégrer les différentes équipes nationales. Je profite de l'occasion pour féliciter la Ligue algéroise d'athlétisme (LAA) qui est derrière cette magnifique organisation", a déclaré le

Directeur de l'organisation sportive et des compétitions (DOSC) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Mourad Abdenouz. Cet événement, dédié à la mémoire du regretté journaliste Abderazak Seghouani dit "Abdou", décédé le 4 juillet dernier, a regroupé 1516 participants dont 609 dames. L'épouse du défunt ainsi que son enfant Katib (10 ans) ont été honorés lors de la cérémonie de remise des prix aux lauréats par la FAA et la LAA.

SÉLECTION NATIONALES DE BADMINTON : «Nécessité de tabler sur la formation pour faire face à l'indisponibilité des bi-nationaux»

Les participants au forum organisé par la fédération algérienne de Badminton (FAB) vendredi à Oran ont appelé à axer d'avantage sur la formation pour doter les différentes sélections nationales de joueurs de talent au vu des nombreux problèmes auxquels la FAB fait désormais face pour faire venir des éléments évoluant à l'étranger.

«C'est un véritable problème qu'est en train d'être posé depuis quelques temps notamment, étant donné qu'il n'est plus possible de continuer à miser sur les joueurs évoluant à l'étranger en raison des engagements des intéressés dans leur vie professionnelle, et aussi le manque de moyens financiers dont souffre notre fédération», a indiqué à l'APS le président de la FAB, Amine Zoubiri, en marge du forum

sous le thème : «Equipes nationales : état des lieux et perspectives».

La sélection algérienne, sacrée championne d'Afrique en seniors garçons lors de la précédente édition déroulée en 2018 à Alger, compte dans son effectif 50% de joueurs bi-nationaux exerçant notamment en France.

«Il est clair que l'apport de ces joueurs est des plus bénéfiques car disposant d'un niveau très appréciable. Seulement, il est très difficile de continuer à miser sur eux pour les raisons que je viens de citer», a encore dit Zoubiri, qui est à son deuxième mandat à la tête de la FAB. Et pour justement donner une autre dimension à la formation dans cette nouvelle discipline en Algérie, la FAB a jugé utile de changer le système des compétitions, no-

tamment au niveau des catégories jeunes.

Désormais, des championnats régionaux se déroulent un peu partout dans le territoire national, avant que les champions ne disputent le titre national dans un tournoi final. Pour le président de la FAB ce nouveau système «est en train de donner des résultats positifs en permettant notamment aux clubs d'économiser beaucoup d'argent», s'est-il réjoui.

En marge du forum, un stage de cordage a été organisé au profit des Ligues de wilaya, souligne-t-on. La FAB, mise sur pied depuis 2009, compte 250 clubs affiliés, représentant 20 wilayas, dont trois du sud du pays, à savoir, Laghouat, Tamanrasset et Ouargla.

OPEN D'AUSTRALIE Serena ne s'attarde pas

Serena Williams, qui fait à l'Open d'Australie son retour en compétition officielle quatre mois après sa finale explosive à l'US Open, n'a laissé aucune chance (6-2, 6-1 en 67 minutes) à la jeune Ukrainienne Dayana Yastremska (57^e) au troisième tour, samedi à Melbourne.

La championne américaine, en quête d'une 24^e couronne en Grand Chelem pour égaler le record absolu établi par l'Australienne Margaret Court dans les années 1960-1970, défit la N.1 mondiale Simona Halep ou sa sœur aînée Venus en huitièmes de finale. Contre Yastremska (18

ans), qui disputait seulement le deuxième Grand Chelem de sa jeune carrière, Serena s'est rapidement envolée 4-0. Les choses ne se sont pas arrangées pour la jeune Ukrainienne quand elle s'est tordu la cheville droite après une demi-heure de jeu. C'est à Melbourne que la cadette

des soeurs Williams (37 ans), ex-N.1 mondiale aujourd'hui 16^e, s'est offert son 23^e sacre en Grand Chelem en 2017. Elle était alors enceinte de huit semaines. L'édition 2018, quatre mois après qu'elle avait donné naissance à sa fille Olympia, s'était jouée sans elle.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E J. GR.C) : Al Ismaily risque de lourdes sanctions (arbitre)

Le club égyptien Al Ismaily risque des sanctions sévères de la part de la Confédération africaine de football (CAF) qui pourrait entraîner son exclusion de la Ligue des champions, suite à l'arrêt par l'arbitre du match Al Ismaily-C.Africain, vendredi lors de la 2e journée (Groupe C), rapporte l'agence Reuters citant l'ancien arbitre international égyptien Ahmed Chennawi, conférencier auprès de la CAF.

L'équipe tunisienne menait au score (2-1) jusqu'à la 84 minute de jeu avant que l'arbitre camerounais Neant Alioum ne décide d'arrêter le jeu en raison de jets de bouteilles sur les arbitres et après de très longues palabres avec le commissaire du match.

Les supporters, dont le nombre est estimé à 10.000, ont lancé des bouteilles sur l'arbitre pour avoir accordé un deuxième penalty au Club Africain en première période et ont récidivé à la mi-temps. Les fans d'Al Ismaily ont scandé aussi des slogans hostiles au comité directeur du club, notamment entre les deux mi-temps, forçant



les membres du comité à quitter leur loge avant de sortir du stade.

«La Confédération africaine de football (CAF) infligera des sanctions sévères à Al Ismaily après les incidents des supporters ayant

empêché de terminer le match face à la formation tunisienne du C.Africain», ajoute l'agence rapportant des déclarations radiophoniques de l'ancien arbitre égyptien. Il a estimé que «les sanctions pourraient

entraîner l'exclusion d'Al Ismaily de la compétition en cours, son interdiction de participer aux compétitions continentales pendant trois ans, ainsi qu'une amende sévère pouvant aller jusqu'à 100 000 dollars».

LIGUE 1 MOBILIS :

«Le MC Oran a sorti la tête de l'eau, mais le plus dur reste à faire» (entraîneur)

L'entraîneur du MC Oran, Omar Belatoui, a estimé samedi que la victoire ramenée vendredi par son équipe du terrain du MO Béjaïa (3-0), lui a permis de sortir la tête de l'eau dans le championnat de Ligue 1 de football Mobilis.

«C'est une précieuse victoire, car elle nous permet de sortir la tête de l'eau, mais le plus dur reste encore à faire», a déclaré Belatoui à l'APS.

Le MCO, en nette baisse de forme depuis quelques temps, s'était retrouvé concerné par la course au maintien, alors que tout le monde dans ce club ambitionnait de jouer les premiers rôles cette saison.

«Face à un adversaire direct dans le course au maintien, on se devait de ne pas perdre.

On a très bien préparé le match, ce qui nous a permis d'appliquer à la lettre notre stratégie qui s'est avérée payante», s'est encore réjoui Belatoui qui avait succédé au Marocain, Badou Zaki, lors des dernières journées de la phase aller.

Pour le coach oranais aussi, son équipe est «censée profiter de cette belle victoire, réalisée de surcroît à l'extérieur afin d'enclencher un nouveau départ».

«Nous aurons à disputer dans les jours à venir deux matchs à domicile contre la JS Saoura (match en retard) et l'USM Bel Abbès (19e journée), et nous devons en profiter pour faire le plein et grimper dans le classement», a insisté le patron technique des Hamraoua, qui, s'ils parviennent à collecter

six unités de ces deux rencontres, ils deviennent tout proches du podium.

Par ailleurs, Belatoui dit avoir poussé un ouf de soulagement après la qualification, peu avant le match de Béjaïa, de ses nouvelles recrues, vu que son effectif a été sensiblement réduit après le départ de pas moins de huit joueurs lors du mercato hivernal.

Face au MOB, l'entraîneur de la formation phare de la capitale de l'Ouest a aligné d'entrée deux de ses nouveaux joueurs, à savoir Aouedj (ex-JS Saoura) et Mohamedi (ex-USM Blida).

Ce dernier, qui joue comme défenseur central, a signé son baptême de feu avec «Mouloudia» par un but, le deuxième de son équipe dans ce match.

LIGUE 2 :

Toujours boycottée par ses fans, l'ASM Oran glisse dans la zone rouge

L'ASM Oran est devenue troisième potentiel relégable, après sa défaite à domicile contre la JSM Béjaïa (2-1), vendredi dans le cadre de la 18e journée de la Ligue 2 Mobilis de football.

C'est la première fois de la saison que cette formation, qui ambitionnait de jouer l'accession, se retrouve sérieusement menacée de descente, au moment où elle est carrément boude par ses supporters.

Face à la JSMB, la décision de la direction du club de «M'dina J'dida» de décréter l'entrée gratuite au stade

Habib-Bouakeul n'a pas pour autant motivé les fans à s'y rendre en grand nombre.

Même les quelques dizaines de supporters présents dans les gradins n'ont pas manqué l'occasion d'exprimer leur colère vis-à-vis notamment des dirigeants, très contestés du reste depuis la saison passée.

L'entraîneur Sid-ahmed Slimani, qui a réussi une seule victoire en quatre matchs depuis son arrivée à l'ASMO, a estimé en fin de partie «qu'en poursuivant leur boycott, les fans com-

pliquent davantage la mission de leur équipe qui a le plus besoin de leur soutien en ces moments difficiles qu'elle traverse».

A l'ASMO donc, la situation va de mal en pis.

La mission des «Vert et Blanc» dans la course au maintien en Ligue 2 devient aussi très compliquée, sachant que l'équipe n'a gagné qu'une seule fois en 10 matchs.

En butte également à d'énormes problèmes financiers, le deuxième club phare de la capitale de l'Ouest du pays a dû se pas-

ser des services de plusieurs joueurs d'expérience lors du mercato hivernal et ce, six mois seulement après leur arrivée.

Et pour pallier ces départs, les dirigeants ont engagé quatre nouveaux joueurs, tous jeunes venus de divisions inférieures.

Voilà qui accentue les craintes des Oranais qui doivent effectuer un déplacement périlleux à Saïda pour y affronter le Mouloudia local, lui aussi dans une mauvaise posture, pour le compte de la 19e journée.

PAYS-BAS / VITESSE

ARNHEM :

Darfalou se blesse au genou

L'attaquant international algérien de Vitesse Arnhem Oussama Darfalou, blessé au genou, n'a pu aller au terme du match à domicile face à Excelsior (3-2), en ouverture de la 18e journée du championnat néerlandais de football.

L'ancien joueur de l'USM Alger a senti des douleurs au niveau du genou gauche, nécessitant son remplacement à la 72e minute de jeu.

Darfalou (25 ans) avait rejoint Vitesse Arnhem l'été dernier pour un contrat de quatre saisons en provenance de l'USMA, avec laquelle il avait terminé meilleur buteur du championnat de Ligue 1 avec 18 réalisations.

En 19 apparitions, toutes compétitions confondues, avec Vitesse Arnhem, Darfalou a inscrit 5 buts.

Il a été convoqué par le sélectionneur national Djamel Belmadi pour la double confrontation face au Bénin en octobre dernier (victoire 2-0 puis défaite 1-0) en qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, en remplacement de l'attaquant de Fenerbahçe (Turquie) Islam Slimani, blessé.

LIGUE 1 :

Avec quatre défaites de rang, l'ES Sétif s'enfoncé dans la crise

Ayant entamé la saison 2018-2019 dans la peau d'un favori en puissance pour la succession du CS Constantine, l'ES Sétif a fini par décevoir, alignant vendredi une quatrième défaite de suite en championnat de Ligue 1 de football en déplacement face au Paradou AC (1-0), dans le cadre de la 18e journée.

L'un des clubs les plus titrés du pays traverse une mauvaise passe qui l'a fait rétrograder à la 5e place au classement (24 pts, un match en moins), loin derrière le leader USM Alger (37 pts).

Les chances des Sétifiens de reconquérir le titre sont très minimes eu égard à la situation dans laquelle ils se trouvent, au grand dam de leurs supporters.

Pourtant, rien ne présageait un tel scénario au début de la saison quand les clignotants viraient plutôt au vert.

L'ESS avait même réussi une «remontada» en phase de poules de la Ligue des champions, parvenant à se qualifier pour les quarts de finale en compagnie du TP Mazembe, après avoir comptabilisé 0 point au terme de la 2e journée.

Une belle performance pour une équipe alors dirigée par le technicien marocain Rachid Taoussi qui aurait pu lui permettre d'aller au bout de l'épreuve, mais elle a été sortie en demi-finales par les Egyptiens du Ahly.

L'élimination en C1, suivie quelques semaines plus tard par celle en Coupe arabe des clubs champions, a fini par porter un coup de massue à l'Entente.

Ont suivi des mauvais résultats en championnat qui ont précipité le limogeage de Taoussi, remplacé en novembre dernier par l'entraîneur Noureddine Zekri.

Ce dernier a, jusque-là, échoué à remettre l'équipe sur les rails. Cette situation a provoqué la bronca des supporters sétifiens qui n'ont pas hésité à réclamer le départ du président Hacène Hamar.

La dernière victoire de l'Entente remonte au 5 novembre dernier dans le derby des hauts-plateaux chez le voisin bordj (2-1).

Petite consolation : «l'Aigle Noir» reste engagé en Coupe d'Algérie où il rencontrera mardi à domicile l'USM Alger en 1/8 de finale. Un éventuel faux-pas enfoncerait davantage l'ESS dans la crise.

LIGUE 2 MOBILIS (18E) : L'USM EI Harrach quitte la zone rouge, le MC El Eulma rate le coche

L'USM EI Harrach auteur d'une précieuse victoire en déplacement face au MC El Eulma (2-1), en match comptant pour la 18e journée du Championnat de Ligue 2 de football, disputé vendredi, est sortie de la zone de relégation, alors que le MC El Eulma a raté l'occasion de prendre le fauteuil de leader.

Pour leur première victoire à l'extérieur, grâce aux buts de Abdatt (57') et Kherbach (65' sp), les Harrachis avec 17 points quittent la zone de relégation, profitant de la défaite à domicile de l'ASM Oran devant la JSM Béjaïa (1-2).

De son côté, le MC El Eulma, qui enregistre une deuxième défaite de suite après celle de la semaine dernière contre la JSM Skikda, occupe la 3e place du classement avec 31 points.

A la faveur de sa victoire, la JSM Béjaïa (24 pts) remonte à la 8e place et rejoint l'ES Mostaganem accrochée à domicile par le NC Magra (1-1), qui préserve sa deuxième place au classement avec 32 points.

La dernière rencontre disputée ce vendredi a vu l'USM Annaba s'imposer devant l'USM Blida (1-0).

Avec cette nouvelle défaite la 11e défaite, les Blidéens filent tout droit vers la relégation.

La 18e journée de la Ligue 2 se poursuivra samedi avec quatre matchs au programme, dont la confrontation mettant aux prises le leader l'ASO Chlef (33 pts) au RC Kouba (15e - 12 pts) une équipe au besoin pressant de points.

De son côté, le WA Tlemcen (4e - 28 pts), nettement battu samedi dernier par la JSM Béjaïa (4-0) et éjecté du podium d'accession, livrera un difficile derby devant son voisin, le MC Saïda (12e - 19 pts) qui flirte déjà avec la zone de relégation.

Les deux équipes aux objectifs diamétralement opposés chercheront avant tout le résultat au détriment du spectacle dans un match qui clôturera la 18e journée car fixé samedi à 17h45.

L'US Biskra (4e - 28 pts) se déplacera chez l'Amel Boussaâda (10e - 21 pts) dans un match programmé à huis clos qui pourrait constituer une aubaine pour les Biskris, lesquels pourraient également tirer profit de la fatigue de l'ABS après son match de Coupe livré mardi face à l'ES Sétif (défaite 1-0) et qui fait suite à sa lourde défaite «at home» devant le NC Magra (3-0).

Le RC Relizane (6e - 27 pts), qui garde toujours l'espoir de faire partie des trois promus à la fin de l'exercice 2018-2019, accueillera la JSM Skikda (9e - 22 pts), auteur d'un excellent début lors de la phase retour (6 pts en 2 matches).

Ce match sera d'une importance capitale pour les équipes connues pour leur football de qualité.

APS

INTERNATIONAUX ALGÉRIENS D'EUROPE : Bensebaini et Bentaleb forfaits aujourd'hui

Les deux internationaux algériens : le défenseur du Stade Rennais (France) Ramy Bensebaini et le milieu de terrain de Schalke 04 (Allemagne) Nabil Bentaleb, blessés, ont déclaré forfait pour les matchs prévus dimanche avec leurs clubs respectifs en championnat.

Bensebaini s'est blessé lors du dernier match en déplacement mercredi dernier à Guingamp (défaite 2-1) en Ligue 1 française de football.

Il a été remplacé peu avant l'heure de jeu (57e) par son compatriote et coéquipier en sélection Mehdi Zeffane.

Le Stade Rennais ne précise pas la nature de la blessure ni la période de son indisponibilité.

«J'ai un absent certain, c'est Ramy Bensebaini qui est blessé», s'est contenté d'affirmer l'entraîneur du Stade Rennais, Julien Stéphan, vendredi en conférence de presse, à la veille de la réception de Montpellier.

En Bundesliga allemande, le milieu de terrain du club de la Ruhr Nabil Bentaleb va rater la reprise du championnat dimanche à la maison face à

Wolfsburg, dans le cadre de la 18e journée de la compétition.

«Bentaleb a eu des problèmes physiques encore cette semaine. Il est donc retourné à l'infirmerie. Malheureusement, son rétablissement a pris plus de temps. Au début de la semaine prochaine, il tentera nouveau de s'entraîner. Nous sommes confiants pour lui», a indiqué le directeur sportif de Schalke 04, Bernd Schuster, cité par la presse locale. Bentaleb souffre d'une blessure



à la cuisse depuis le dernier match en Bundesliga, le 22 décembre dernier sur le terrain de Stuttgart (victoire 3-1), ce

qui l'a contraint d'écourter le stage hivernal effectué durant la trêve à Benidorm en Espagne.

LIGUE 1 (18E JOURNÉE - RÉSERVES) : Statu quo en tête du classement

Le leader l'ES Sétif, auteur d'un match nul vendredi chez son dauphin Paradou AC (1-1), a conservé sa position en tête du classement de la Ligue 1 de football de la catégorie «réserves», à l'occasion de la

première partie de la 18e journée devant se poursuivre ce samedi.

Le derby algérois MC Alger - CR Belouizdad s'est soldé sur un score de parité (1-1), alors qu'en bas du classement le

CABB Arreridj s'est imposé à domicile face à l'USM Alger (3-2). Cette 18e journée se poursuivra ce samedi et s'étalera jusqu'au 1er mars prochain avec le dernier match JS Saoura - CS Constantine.

LIGUE 1 (18E JOURNÉE) : Le MC Oran domine le MOB à Béjaïa (3-0)

Le MC Oran a réalisé une excellente opération en battant le MO Béjaïa (3-0), mi-temps (2-0), en match comptant pour la 18e journée du championnat de Ligue 1 de football, disputé vendredi à Béjaïa.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Nadji (12e) et Mohammé (27e) et Ali-Guechi (83e csc).

Cette victoire constitue une bouffée d'oxygène pour les Oranais qui quittent la zone de tur-

bulences en remontant à la 8e place (21 pts) alors que la situation du MOB (11e - 19 pts) se complique davantage avec cette nouvelle défaite à domicile.

Cette journée a débuté jeudi

soir avec le derby algérois, MC Alger-CR Belouizdad qui s'est terminé sur un score de parité (1-1) et s'est poursuivi vendredi avec le nul décroché par l'USM Alger face au CABB Arreridj (1-1).

LIGUE 1 (18E JOURNÉE) : Le MC Oran surprend, l'USMA piétine, l'ESS coule

Le MC Oran a été le principal bénéficiaire de la 18e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, jouée jeudi et vendredi, en allant battre à Béjaïa, le MO Béjaïa (3-0), alors que le leader, l'USM Alger, s'est contenté d'un nul face au CABB (1-1), que pourrait exploiter son poursuivant immédiat, la JS Kabylie en cas de victoire samedi, face à l'USM Bel-Abbes.

Cette 18e journée a débuté jeudi soir avec le derby algérois, MC Alger-CR Belouizdad (1-1) qui a finalement déçu leurs supporteurs respectifs.

Les clubs aux objectifs diamétralement opposés, avaient besoin de la victoire.

Le Doyen (3e) pour se rapprocher du duo de tête, l'USMA et la JSK, alors que le CRB avait un besoin urgent de points pour quitter la zone de turbulence.

C'était au tour de l'USM Alger de réaliser le même score face au CABB Arreridj en match joué à huis-clos et sur terrain neutre (Magra). Les «Rouge et Noirs» étaient à

deux doigts de la défaite, mais qui doivent leur salut au but égalisateur du Libyen Ellafi (78e), en répondant à Ziad auteur du but du CABB (4e).

La JS Kabylie qui ne jouera que samedi à Bel-Abbes face à l'USMBA, pourrait réduire son retard sur le leader à deux points, en cas de victoire, ce qui constituerait une belle excellente opportunité pour les «Canaris» de retour en fin, au devant de la scène sportive nationale.

Cette journée a été marquée par l'exploit du Mouloudia d'Oran qui a damé le pion à son homologue de Béjaïa, humilié chez lui sur le score sans appel (0-3).

Deux buts en ire période signés, Nadji et Mohammé, et un 3e contre son camp de Ali-Guechi ont remis en selle les «Hammraouas» tout en plongeant dans le doute les «Crabes» et leur coach Madoui Khiereddine, désormais sur la corde raide.

L'ES Sétif qui traverse actuellement une crise interne, continue de manger

son pain noir en enregistrant à Alger, sa 4e défaite de rang, cette fois-ci devant le Paradou AC (1-0) sur une réalisation du buteur-maison, Zakaria Naidji (76e) qui met les Sétifiens dans une situation très embarrassante à la veille de leur match des 8e de finale de la Coupe d'Algérie, prévu mardi prochain à Sétif, contre l'USM Alger, avec la quelle, et aussi le MC Alger, elle détient le record de victoires en Coupe (8).

Ce succès ô combien précieux, place les Pacistes à la hauteur des Sétifiens (5e - 24 points).

La 18e journée qui se poursuivra ce samedi avec deux rencontres (AS Aïn M'lilla /Olympique Médéa et USM Bel-Abbes - JS Kabylie, puis le 29 janvier (NA Hussein-Dey - DRB Tadjenanet) et ne prendra fin que le 1er mars avec le match des Africains : la JS Saoura et le CS Constantine, engagés en phase de poules de la lucrative compétition qu'est la Ligue des champions.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2E J. GR.C) : Le match Al Ismaily-Club Africain (1-2) arrêté à la 84e

Le match entre Al Ismaily (Egypte) et le Club Africain (Tunisie), comptant pour la 2e journée de la Ligue des champions d'Afrique (Groupe C), disputé vendredi à Ismailia, a été arrêté à la 84e minute par l'arbitre camerounais Neant Alioum, en raison de jets de

projectiles.

Le jeu a été arrêté alors que la formation tunisienne menait au score (2-1) et n'a plus repris après de longues minutes de palabres.

Les buts de la rencontre ont été marqués par le Namibien Benson Shilongo (8e) pour Al

Ismaily et le doublé du Ghazi Ayadi (40 sp, 45 sp) en faveur du club de la capitale tunisienne.

L'autre match du groupe opposera samedi la formation algérienne du CS Constantine au club de la RD Congo, le TP Mazembe.

Lors de la première journée les deux équipes avaient concédé la défaite.

La formation tunisienne avait été battue à domicile par le CSC (0-1) et le club égyptien avait été défait en déplacement par le TP Mazembe (0-2).

Gary Cahill s'est mis d'accord avec Fulham

Avec 21 toutes petites minutes cette saison en Premier League, Gary Cahill (33 ans) se morfond à Chelsea. En fin de contrat en juin prochain, le défenseur anglais pourrait même quitter les Blues dès janvier. Les négociations avec Fulham avancent bien puisque Sky Sports révèle même que le joueur est tombé d'accord avec les Cottagers sur les termes d'un contrat. Le club entraîné depuis peu par Claudio Ranieri est actuellement 19e de Premier League.



MU : Ole Gunnar Solskjaer ne se fait pas de souci pour Mourinho

Présent en conférence de presse avant la réception de Brighton ce samedi (16 heures, match à suivre en live sur notre site), Ole Gunnar Solskjaer s'est penché sur le cas José Mourinho. Évincé il y a quelques semaines par les Red Devils, le technicien norvégien estime qu'il peut retrouver un grand club européen. Son successeur estime également que le Special One pourrait à nouveau diriger une grande équipe européenne à l'avenir. « Pourquoi ne le pourrait-il pas ? C'est un manager fantastique et avec les résultats qu'il a obtenus, je ne pense pas qu'il luttera pour trouver du travail », a ainsi confié Solskjaer.

PSG : Gianluigi Buffon monte au créneau pour l'avenir de Neymar

Depuis son arrivée à l'été 2017, Neymar voit sans cesse son nom associé à d'autres clubs, notamment au Real Madrid et au FC Barcelone, son ancienne équipe. Le Brésilien, qui a marqué à 46 reprises en 51 matches sous le maillot du PSG, fait toujours les beaux jours du club de la capitale, qui aura bien besoin de lui pour sortir du piège tendu par Manchester United en Ligue des Champions.

Interrogé au sujet de l'avenir du Brésilien, Gianluigi Buffon a donné son avis lors d'une interview accordée à Marca. « Les rumeurs, c'est normal quand ça concerne les grands joueurs. Si un footballeur est fort, mais surtout jeune, il est normal que les journaux en parlent. Les fans de football veulent lire ça, imaginer, rêver que leur équipe prenne un tel joueur. La vérité, c'est que Neymar et Mbappé veulent briller avec le PSG », a ainsi déclaré Buffon.

Frenkie de Jong au PSG, affaire conclue avant le 31 janvier ?

Selon le quotidien néerlandais De Telegraaf, une délégation du Paris Saint-Germain était à Amsterdam vendredi afin de faire avancer significativement les discussions contractuelles avec Frenkie de Jong. Un accord avec l'Ajax Amsterdam serait également en bonne voie.

Courtsé par le PSG, le FC Barcelone, Manchester City ou encore la Juventus, Frenkie de Jong a admis ces derniers jours qu'il aurait du mal à cacher le nom de son futur employeur encore très longtemps. Selon le quotidien néerlandais De Telegraaf, le milieu de terrain de vingt-et-un ans a bel et bien choisi Paris, et souhaiterait que son transfert (qui prendra effet en fin de saison) soit officialisé avant le 31 janvier. Histoire de se concentrer sereinement sur ses derniers mois sous les couleurs de l'Ajax Amsterdam. Vendredi, une délégation du club français (Antero Henrique en tête) aurait de nouveau rencontré l'agent du joueur, Ali Duran, pour finaliser les contours d'un contrat de cinq saisons.



Cristiano Ronaldo devra se rendre à Madrid pour sa condamnation pour fraude fiscale

Si Cristiano Ronaldo continue son excellent début de saison, il est une nouvelle fois rattrapé par la justice. Le Portugais, qui avait dissimulé au fisc des revenus sur ses droits à l'image générés en Espagne, devra se rendre au tribunal de Madrid mardi après que la vidéoconférence lui ait été refusée, comme le rapporte l'AFP.

Le Portugais sera condamné à payer une amende de 18,8 M€ et écoper de deux ans d'emprisonnement qu'il n'aura pas à purger, et ce grâce à ses avocats et l'accord qu'ils ont passé avec le fisc. Sans cela, il aurait écopé d'une amende de 28 M€ ainsi qu'une peine de trois ans et demi d'emprisonnement qu'il aurait dû purger.

4^E SOMMET ARABE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL AU LIBAN :

Le Président Bouteflika désigne M. Bensalah pour le représenter

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a désigné le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, pour le représenter au 4^e Sommet arabe du développement économique et social, qui se tiendra aujourd'hui à Beyrouth, a indiqué hier la présidence de la République dans un communiqué.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, est arrivé hier à Beyrouth (Liban) pour prendre part, en sa qualité de représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux travaux du 4^e sommet arabe sur le développement économique et social. M. Bensalah a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international de Beyrouth par le Premier ministre libanais, Saad Hariri et le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou el Gheit. Plusieurs thèmes sont inscrits à l'ordre du jour de ce 4^e sommet arabe, notamment les principales priorités du citoyen arabe en la conjoncture actuelle, à même de favoriser l'élaboration de programmes, de stratégies et de projets arabes communs dans plusieurs domaines de l'action économique et sociale.



ALGÉRIE-LIBAN: Le développement des relations commerciales au centre des entretiens entre les ministres du Commerce des deux pays

Les moyens de renforcer et de développer les relations commerciales entre l'Algérie et le Liban ont été, vendredi, au centre des entretiens entre le ministre du Commerce, Saïd Djellab et le ministre libanais de l'Économie et du Commerce, Raed Khoury, en marge de la réunion ministérielle du Conseil économique et sociale préparatoire au 4^e sommet arabe sur le développement économique et social prévu du 18 au 20 janvier à Beyrouth, a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont examiné les moyens de renforcer et de développer les relations commerciales entre les deux pays et convenu de la formation de deux commissions res-

treintes pour parachever les réunions consacrées à la promotion de ces relations. A cette occasion, M. Djellab a présenté un exposé sur le climat des investissements en Algérie et les facilités accordées par le Gouvernement, en application des orientations du président de la République, Abdelaziz Bouteflika qui accorde un intérêt particulier à la garantie des conditions favorables à l'attraction des investissements arabes.

Le ministre a également mis l'accent sur la dynamique que vit l'Algérie aujourd'hui pour relancer et diversifier son économie nationale, conformément aux normes internationales, rappelant sa participation en 2018 à plusieurs foires internationales.

LE MINISTRE DES MOUDJAHIDINE, TAYEB ZITOUNI AFFIRME :

La préservation de la mémoire nationale, "une nécessité impérieuse"

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a affirmé, hier à Alger, que «la préservation de la mémoire nationale est désormais une nécessité impérieuse», étant «une reconnaissance aux artisans de l'histoire».

A l'ouverture d'une conférence organisée au musée du Moudjahid à l'occasion de la commémoration du 64^e anniversaire de la mort de Didouche Mourad, le ministre a déclaré que «la question de la préservation de la mémoire nationale est désormais une nécessité impérieuse, étant une reconnaissance aux artisans de l'histoire». La commémoration de l'anniversaire de la mort en martyrs des symboles de l'Algérie vise «la consécration des valeurs et principes pour lesquels sont morts des millions de chouchadas entre 1830 et 1962», a souligné M. Zitouni, ajoutant que ces commémorations s'inscrivaient dans le



cadre de «la concrétisation du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika visant à préserver la mémoire nationale et à protéger le patrimoine historique et culturel relatif à la résistance populaire, au mouvement national et à la glorieuse révolution du 1^{er} novembre 1954». Ces étapes historiques constituent des occasions pour «se remémorer les hauts faits et les sacri-

fices des chouchadas qui ont inscrit en lettres d'or la Gloire de l'Algérie et ont fait de leurs sacrifices un exemple à suivre pour générations montantes, a-t-il ajouté. M. Zitouni a salué le parcours du martyr Didouche Mourad qu'il a qualifié de «pôle du combat qui a consenti de grands sacrifices pour le recouvrement de l'indépendance», rappelant son rôle dans «la planification

de la guerre de libération, lui qui était membre du groupe des 22 et des six historiques qui ont préparé le déclenchement de la Révolution. Il fut le premier commandant de la wilaya II historique (Nord constantinois)». Le ministre a également évoqué le rôle du martyr dans les Scouts musulmans algériens (SMA), le mouvement national et l'Organisation spéciale (OS). Durant cette conférence, à laquelle ont pris part des représentants de la famille révolutionnaire et des corps de sécurité ainsi que des membres de la société civile, des communications ont été présentées sur le parcours de Didouche Mourad.

La rencontre a également été marquée par la projection d'un documentaire sur la vie du martyr tombé au champ d'honneur un 19 janvier 1955 avec sept autres moudjahidine dans la région de Smendou.

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 5 narcotrafiquants arrêtés dans l'ouest du pays



Cinq (5) narcotrafiquants ont été arrêtés à Tlemcen et Tissemsilt par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN), dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et, suite à l'opération qui a permis, le 17 janvier 2019, de neutraliser un narcotrafiquant et de saisir (309) kilogrammes de kif traité à Hassi Khabbi (3^e Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté deux (2) narcotrafiquants, dans la même zone, tandis que des Garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale ont appré-

hendé, à Tlemcen et Tissemsilt (2^e RM), trois (3) narcotrafiquants et saisi (34,5) kilogrammes de kif traité», précise la même source. Par ailleurs et à In Guezzam (6^e RM), un détachement de l'Armée nationale populaire «a arrêté dix-huit (18) orpailleurs et saisi un véhicule tout-terrain, (4) groupes électrogènes, (4) marteaux piqueurs et divers outils d'orpillage, alors que quinze (15) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Adrar (3^e RM) et Djinet (4^e RM)». En outre, et suite à une opération de recherche et de sauvetage, des Garde-côtes «ont réussi à sauver trois (3) personnes coincées près de la plage de Oued Saboun à Skikda (5^e RM)».

OUARGLA/LPL:

Plus de 1.260 unités réalisées dans la daïra de Ouargla

Pas moins de 1.262 logements publics locatifs (LPL) ont été réalisés dans la daïra de Ouargla, dont 1.000 unités dans la commune du chef lieu de wilaya et 262 dans celle de Rouissat, a annoncé hier le wali de Ouargla. S'exprimant en marge d'une tournée d'inspection de projets d'habitat au chef lieu de wilaya, M. Abdelkader Djellaoui a indiqué que les listes des bénéficiaires de ces programmes d'habitat seront établies dans les prochains jours au niveau des deux communes précitées.

Le chef de l'exécutif de la wilaya a relevé que pas moins de 3.000 LPL ont été attribués au niveau de la wilaya de Ouargla. Coiffant 21 communes, la wilaya d'Ouargla s'est vue accorder un programme de plus de 5.000 LPL, actuellement en cours de réalisation, dont 2.000 unités en cours au niveau du pôle urbain de la nouvelle ville de Hassi-Messaoud, 2.000 autres dans la commune d'Ain El-Beïda, et le reste sont répartis à travers les différentes régions de la wilaya.

